

L'Essor

EDITION DE SAVOIE
Savoyard

Un complexe de loisirs géant commence à sortir de terre

BASSIN AIXOIS P. 4

Ils fabriquent des bornes d'arcade pour les jeux vidéo

BASSIN AIXOIS P. 7

AIX-LES-BAINS



Futur hôtel des polices : le projet avance

P. 2-3



Tout savoir sur le projet de nouvel hôtel des polices

Imaginé il y a quelques années déjà par la municipalité, le projet d'hôtel des polices à Aix-les-Bains commence à prendre forme.

« Tous les critères sont réunis », à en croire Renaud Beretti.

DOSSIER RÉALISÉ PAR FLORENT PECCHIO

AIX-LES-BAINS

Un commissariat tout neuf, voire un véritable « hôtel des polices », qui regrouperait la police nationale et la municipale, en un seul lieu. Ce projet, qui a germé à la mairie d'Aix-les-Bains il y a quelques années déjà, a pris une nouvelle accélération ces derniers mois, sous l'impulsion notamment du maire Renaud Beretti. Passage en revue de ce qu'il faut savoir sur un dossier qui prendra sans doute encore plusieurs années avant d'espérer voir le jour.

Un commissariat plus du tout adapté

À la mairie d'Aix-les-Bains comme au sein de la police, le constat est sans appel : l'actuel commissariat aixois, avenue Victoria, a largement fait son temps. Problèmes d'isolation, de vétusté générale, de sécurité... la liste des désagréments est longue. « On n'est pas dans les

clous non plus pour l'accueil du public ! Il n'y a pas, par exemple, d'accueil PMR (personnes à mobilité réduite) », glisse cette source au sein de la police nationale.

Depuis plusieurs mois, la mairie d'Aix-les-Bains est en discussions avancées avec l'état-major de la police savoyarde, et en particulier avec le Sgami (secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur), l'entité qui se charge des bâtiments de la police nationale. Le but : se mettre d'accord sur un emplacement qui réponde à toutes les contraintes. Sécurité, localisation stratégique, insertion dans l'existant, places de stationnement : « c'est un processus très normé », résume Renaud Beretti. Pas facile donc de cocher toutes les cases, d'autant plus dans un territoire où la question du foncier disponible est sensible.

D'après le maire, et c'est aussi ce que nous confirme une source bien informée au sein

de la police, tous sont tombés d'accord sur un lieu : le parking du boulodrome, dans le secteur des Prés Riants. L'endroit cumule plusieurs avantages : la proximité avec le centre-ville, avec la gare SNCF, mais aussi la capacité pour les forces de l'ordre à se déployer facilement sur le reste de la commune. Un bâtiment conjoint avec la police municipale, collé à « un parking silo de 250 places », précise Renaud Beretti, à destination des polices, mais aussi des Aixois et des usagers de la gare.

« Tous les critères sont réunis »

Cette proximité police nationale - municipale « offre bien des avantages pour le public », estime cette source policière. « Tout serait regroupé dans un même lieu, et si vous poussez la mauvaise porte, vous pouvez directement aller ouvrir la seconde. Il y aurait une vraie complémentarité, tout en conservant chacun son domaine de compétences. » Le nouveau bâtiment accueillerait, en toute logique,



Le parking du boulodrome a été retenu par les différentes parties.

le centre de supervision urbaine (CSU), tour de contrôle de la vidéosurveillance.

Désormais, c'est au tour de l'agence Agate, en soutien auprès des collectivités locales, de plancher sur la question. L'agence va désormais « s'occuper de ce projet et proposer une étude, qui inclut les différents critères », en particulier les exigences du Sgami, précise Renaud Beretti. Dès ce printemps, la procédure de marchés publics pourrait débiter, une phase qui durera à minima un an.

Pour ce qui est d'un éventuel

début de chantier, il faudra être patient. Pas avant « la fin 2026 », hypothèse que le maire d'Aix-les-Bains reconnaît comme étant « optimiste ». Quoi qu'il en soit, « tous les critères sont réunis pour que le projet avance ».

Que faire des bâtiments actuels ?

Enfin, dans un second temps, se posera la question de l'avenir des bâtiments occupés actuellement par les deux polices, avenue Victoria pour la nationale et rue Jean-Monard pour la municipale. Difficile d'imaginer autre chose que la

démolition du commissariat de police actuel, pour y voir construire des logements. Le tènement appartient à la fois à l'État, pour partie, et à la Ville. Quant au bâtiment de la police municipale, tout près du centre des congrès, il a plusieurs propriétaires, dont la Ville. Là aussi, la transformation des bureaux en logements sera une hypothèse très plausible. Mais ces transformations ne seront à envisager qu'une fois tous les déménagements effectués... autant dire qu'il reste du temps pour y réfléchir.

« Tout ce qui est bénéfique pour nos policiers, on y est favorable »



3 QUESTIONS À EMMANUEL COURTOIS

Représentant du syndicat policier Alliance en Savoie

Alors que le projet de nouveau commissariat d'Aix-les-Bains commence à prendre forme, le représentant du syndicat Alliance en Savoie, Emmanuel Courtois, estime que le dossier est encore loin d'être abouti, mais le considère comme indispensable.

Que pensez-vous du projet de nouvel hôtel des polices à Aix-les-Bains ?

Pour l'instant, de notre côté, c'est silence radio, nous n'avons aucune information officielle. Ce n'est encore qu'un projet. On n'est pas dans le cas de figure, à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, de villes

comme Le Puy-en-Velay, où la construction est actée, ou encore d'Annecy. Pour l'instant, c'est un souhait de la municipalité, mais j'attends de voir, et cela risque de prendre des années.

Que pensez-vous du commissariat actuel à Aix-les-Bains ? Y a-t-il urgence selon vous à donner un nouveau lieu de travail aux policiers aixois ?

C'est sûr qu'il faut revoir la copie, il n'est plus du tout adapté. Que ce soit la taille des bureaux, l'isolation thermique, les normes de sécurité et d'accueil... c'est un bâtiment des années 70. Tout ce qui est bénéfique pour les policiers, on y est favorable, c'est un projet néces-

saire. Cela va contribuer à améliorer les conditions de travail, au même titre que lorsque l'on reçoit des équipements ou du matériel.

Êtes-vous favorable au rapprochement entre la police nationale et municipale, dans un seul bâtiment ?

Oui, les deux polices sont complémentaires, on est plutôt favorable à cette idée. Cela permet par exemple à la police nationale d'avoir accès au CSU (centre de supervision urbaine, NDLR) à proximité, lorsqu'elle a besoin d'aller chercher des vidéos issues des caméras placées en ville. Les services proposés à la population sont complémentaires.



Pourquoi le projet de nouvelle gendarmerie n'a pas abouti

Il y a quelques mois encore, ce sont plutôt les gendarmes qui paraissent les mieux partis pour intégrer une nouvelle caserne à Aix-les-Bains. Finalement, c'est un projet qui n'a pas abouti. Envisagé sur les hauts de Marlioz, le bâtiment ne verra pas le jour dans un délai proche. « *Ce qui a achoppé, c'est le nombre de mètres carrés* », résume le maire Renaud Beretti. La surface nécessaire pour une caserne de gendarmerie, par nature, est bien plus importante qu'un commissariat, puisqu'il faut aussi y loger les gendarmes et leurs familles. L'emplacement envisagé s'est avéré trop petit, surtout si l'on considère l'évolution démographique du territoire, qui nécessitera à l'avenir des personnels supplémentaires. Mais « *la recherche est toujours en cours* », assure le maire d'Aix-les-Bains.

Que pensent les élus d'opposition de cette idée ?

C'est un des dossiers forts de cette dernière partie de mandat municipal à Aix : la construction future, souhaitée par l'équipe de Renaud Beretti, d'un nouvel hôtel des polices sur le parking du boulo-drome. Un projet qui regrouperait sur un même site police nationale et municipale.

« On n'a vu aucun plan, aucune information concrète »

« Pour l'instant on n'a vu aucun plan, aucune information concrète », regrette Daniel Carde, élu municipal d'opposition. Si « le déménagement des polices » et le besoin d'un nouveau commissariat ne sont pas remis en cause, c'est plutôt l'emplacement qui coince, selon lui. « Je pense qu'à cet endroit, il fallait rester sur l'idée d'un pôle de mobilité », à savoir un parking, un espace de location de vélos, en connexion avec la gare, et plutôt « regrouper les policiers ailleurs ». Car ce projet d'ampleur risque, selon Daniel Carde, de se faire « sans demander l'avis des habitants ».

« *Tout ce qui est de nature à rapprocher la police municipale et la police nationale me paraît intéressant* », glisse quant à elle Marina Ferrari, dans la minorité au conseil municipal. « *Quelques villes en France l'ont fait, et ça fonctionne plutôt bien* ».

« Il faut continuer d'en discuter »

Elle assure elle aussi n'avoir reçu « aucune information sur le sujet ni vu aucun plan » en tant qu'élue du conseil municipal, même si elle se montre en accord « sur le principe » avec le projet. Elle reste « sceptique » cependant sur l'idée d'agréger un parking silo avec l'hôtel des polices : « *je ne vois pas très bien comment cela va s'articuler avec un parking public* », le tout dans un espace qu'elle estime « assez exigu ».

Quoi qu'il en soit, « *il faut continuer d'en discuter, la Ville ne peut pas avancer sur le dossier sans rien nous dire, et il ne faut pas consulter les gens après coup* », met en garde Daniel Carde.



Les élus regrettent de n'avoir pas été associés à la réflexion.

Bowling, karting, arcades... : un complexe de loisirs de 8 000 m² va bientôt voir le jour

En mai 2026, un complexe de loisirs multi-activités va ouvrir ses portes à Voglans, près de Chambéry. Baptisé Nexus, le bâtiment de 8 000 m² accueillera 11 activités pour tous les âges.

VOGLANS

8 000 m² dédiés à des activités de loisirs près de Chambéry. Le concept paraît impossible tant le foncier est rare sur l'agglomération. Et pourtant, Jérôme Sermeze et Alain Tourniaire sont en train de le réaliser. Ils viennent de commencer la construction d'un grand complexe multi-activités à Voglans, dans la zone commerciale. On fait le point sur le projet, baptisé Nexus.

Un complexe avec 11 activités

Le bâtiment contiendra deux niveaux de 4 000 m² chacun. De quoi avoir de la place pour s'amuser. Il accueillera 11 activités de loisirs. Jérôme Sermeze, l'un des associés, détaille le programme : « Il y aura un bowling 22 pistes, un karting électrique sur deux niveaux avec 400 mètres linéaires de piste, une partie trampoline sur 600 m², une plaine d'enfants, un lasergame sur deux niveaux et environ 500 m², ou encore un Experimental Park qui est un jeu type Fort Boyard avec 27 cellules dans lesquelles les joueurs ont des objectifs à accomplir le plus rapidement possible. Il y aura aussi des salles d'arcade, de karaoké, de quiz, de réalité virtuelle, et une salle de séminaire. »

L'objectif pour les associés : que les visiteurs posent leur voiture sur le parking et puissent passer toute leur journée en famille ou entre



Le complexe sera baptisé Nexus. Archi'Kab

amis au Nexus, peu importe l'âge. « C'est un point central, un centre intergénérationnel », ajoute Alain Tourniaire. Pour permettre aux joueurs de passer la journée sans sortir du Nexus, un bar et une brasserie sont aussi prévus.

« On espère aussi avoir une partie du chiffre d'affaires avec des entreprises qui viennent faire des réunions ou des journées du personnel. Le karting peut bien coller pour

cela », complète Alain Tourniaire.

Une longue gestation

Sans surprise, un tel projet ne sort pas du chapeau du jour au lendemain. Jérôme Sermeze avait l'idée d'un centre de loisirs multi-activités en tête depuis environ cinq ans. Mais difficile pour lui de trouver un terrain qui pourrait

l'accueillir. Jusqu'au jour où il rencontre Alain Tourniaire, propriétaire du terrain rue de la Dent du Chat à Voglans. En plus de vouloir construire un bâtiment, Alain Tourniaire voulait participer à l'exploitation d'un projet sur ce terrain. Quand Jérôme Sermeze est venu à sa rencontre, c'était donc l'évidence. « C'était aussi une rencontre humaine, explique-t-il. On en a minima pour 15 ans

d'exploitation, alors il fallait que ça marche entre nous. Mais le fait d'avoir une gestation longue a aussi permis de nous connaître, de voir que l'on est animés par les mêmes valeurs, et de faire grossir le projet. » Aujourd'hui, alors que le Nexus commence à prendre forme, les deux hommes n'ont, en plus, pas vraiment de concurrence. Il n'y a pas d'autre concept multi-activités sur le bassin chambérien

pour le moment, et les plus proches sont vers Grenoble. « Et ces centres sont dans l'air du temps ! On sera les premiers à Chambéry ! », affirme Jérôme Sermeze. Ils espèrent même rayonner sur une cinquantaine de kilomètres, soit du sud d'Annecy au nord de Grenoble. Ouverture prévue en mai 2026 !

AUBANE LEMAIRE

Le chantier du futur complexe se met en route

Sur le terrain, le chantier du Nexus commence doucement à Voglans. Le terrassement a débuté. Mais il faudra être patient : les deux associés, Jérôme Sermeze et Alain Tourniaire, s'embarquent pour environ 14 mois de travaux. Le chantier a, de plus, pris du retard : le complexe aurait dû être prêt pour 2025, mais ils se sont frottés aux difficultés du terrain. « C'est une construction complexe », précise Alain Tourniaire, qui est spécialiste du bâtiment via son entre-

prise ATF Immo. On a dû faire des études car dans le secteur, les sols ont tendance à s'affaïsser », et les bâtiments avec.

Différentes options évoquées

Pour assurer la stabilité de ce bâtiment de deux étages, ils ont donc opté pour une technique de pieux ancrés à 20 mètres de profondeur, « comme si le bâtiment était sur pilotis ». Mais avant d'en arriver à cette option, Jérôme Sermeze et Alain Tourniaire

ont plusieurs fois « changé de modélisation et de mode constructif », passant par exemple de trois à deux niveaux. « On a donc aussi dû modifier la répartition des activités à l'intérieur et l'agencement selon les changements sur le bâtiment », précise Jérôme Sermeze.

12 millions d'euros

Au total, le projet s'élève à 12 millions d'euros, dont 7 millions pour la construction du bâtiment et 5 millions pour l'exploitation et l'aménagement intérieur.



Alain Tourniaire et Jérôme Sermeze se sont associés pour l'exploitation du Nexus.

Chantiers, fréquentation, tarifs... : on vous dit tout sur les ports de Grand Lac

Des travaux programmés sur les digues aux investissements prévus dans de nouveaux bateaux de service, le point sur l'activité dans les ports de Grand Lac en 2024 et 2025. Tour d'horizon en huit points.

BASSIN AIXOIS

Le lac du Bourget abrite « le plus grand port intérieur français », souligne Michel Frugier, vice-président de Grand Lac en charge de ce dossier. Entre bilan 2024 et perspectives 2025, tour d'horizon de son activité.

Les anneaux

Le lac du Bourget, qui abrite un peu moins de 3 000 emplacements portuaires, affiche complet. Il y a précisément 2 774 places louées à des propriétaires de bateaux de plaisance, et toutes sont prises. « Sur la liste d'attente, il faut 15 ans pour avoir une place », observe Michel Frugier, qui qualifie cette situation « d'absurde et plus possible ». Mais le nombre d'anneaux n'est pas extensible et fait partie de la gestion globale du lac, qui appartient au domaine public fluvial, donc à l'État.

Les tarifs

L'Agglomération a acté « une

augmentation modérée des tarifs » portuaires pour 2025, de 1,5 %. Elle permettra « d'harmoniser les coûts avec ceux des ports équivalents », indique-t-elle dans un communiqué de presse.

La fréquentation

D'après Grand Lac, en 2024, les ports « ont connu une forte augmentation de leur fréquentation ». La hausse s'élève à 7,7 % par rapport à 2023, pour un total de 4 266 passages. Dans le détail, l'évolution a été de +8 % au Petit Port d'Aix-les-Bains, +30 % à Conjux et -10 % à Charpignat.

Les escales

Sur le lac du Bourget, 200 emplacements sont réservés pour des escales. En clair, des propriétaires de bateaux qui viennent mouiller sur le lac sans avoir d'anneau à l'année. En 2024, il y a eu 710 demandes d'inscriptions via le portail web dédié. « 78 % ont pu être acceptées », précise l'Agglo. Ce tourisme lacustre a re-

présenté un total de 37 308 nuitées l'année dernière.

Les bateaux de service

Une nouvelle barge de travail électrique a été inaugurée en septembre dernier. Elle permet aux agents des ports d'enlever des pontons et des herbiers, remorquer des bateaux en panne, mettre en place des infrastructures flottantes pour les manifestations, et nettoyer et entretenir les ports. Un budget est également prévu cette année pour le rétrofit (changement de motorisation) de bateaux de service et le renouvellement de véhicules ateliers.

Le port des Quatre chemins

Il s'agit du « principal projet » au sein des ports de Grand Lac : la rénovation complète du port des Quatre chemins, à Viviers-du-Lac. Le projet est en réflexion depuis plusieurs années et les études sont en cours. « On espère commencer le



Il y a 13 ports sur le lac du Bourget. Trois ont des mises à l'eau, dont le Petit Port d'Aix-les-Bains.

premier coup de pioche fin 2026 », confie Michel Frugier, qui évalue l'investissement « autour de huit millions d'euros ». Au programme : l'agrandissement du bassin, un nouveau parking et un nouveau plan incliné pour mettre les bateaux à l'eau. Le chantier devrait s'étaler au moins sur « un an et demi voire deux ans ».

Les autres travaux

Un investissement de 745 000 euros HT est prévu en 2025 dans les ports, avec notamment un volet pour le confortement des digues. Il y aura aussi des travaux de modernisation sur les pontons, les chenaux d'entrée et les installations électriques.

Le règlement

Un autre enjeu est la révision du règlement intérieur des ports, qui date de dix ans. « Il faut que ce soit adapté aux nouveaux usages sur le lac et il devra tenir compte de la transition écologique et de la décarbonation dans les prochaines années », considère Michel Frugier.

MAXIME PETIT



Appartements du T1 au T4

Maisons T4 / T5

Nouvelles normes RE 2020

Chauffage collectif au bois
ou pompe à chaleur selon les logements



Travaux en cours

Idéal pour habiter ou investir

Prise de rendez-vous au 04 28 29 58 85
ou par mail à contact@katrimmo.com



Trois choses à savoir sur les futurs travaux du gymnase Garibaldi

Construit en 1975, le gymnase Garibaldi à Aix-les-Bains va être à son tour rénové. Les travaux, qui représentent 2,4 millions d'euros d'investissement pour Grand Lac, devraient commencer au début du mois de juin.

AIX-LES-BAINS

La réfection complète du gymnase Garibaldi, à Aix-les-Bains, fait partie des principaux nouveaux chantiers de Grand Lac. L'objectif est double : faire des économies d'énergie et « permettre à nos scolaires et associations d'avoir un outil plus performant », signale Michel Frugier, vice-président en charge du tourisme, des ports, des plages et des équipements sportifs.

Pourquoi cibler les gymnases ?

Grand Lac a mené une politique générale de travaux sur les gymnases de l'agglomération, pour améliorer notamment leurs performances énergétiques car ils font partie des grands consommateurs d'énergie. « Il y a une quinzaine d'années, on avait construit le G3 de Marlioz [gymnase 3, NDLR], en 2020, ça a été autour du G4 et entre-temps, on a rénové les G1 et G2 », rappelle Michel Frugier.

Cette année, c'était donc au tour du gymnase du collège Garibaldi. Construite en 1975, l'infrastructure était devenue trop vétuste. « C'est un bâtiment très mal isolé, avec un sol accidenté. On a eu aussi des problèmes d'infiltration d'eau », explique Julien Bourguès, responsable des équipements sportifs de Grand Lac.

En quoi vont consister les travaux ?

Au départ, le projet est parti d'une étude qui portait sur la réhabilitation énergétique du bâtiment. Puis il « a évolué au fil du temps et est devenu plus ambitieux », indique Michel Fru-



Les performances énergétiques du bâtiment vont être améliorées grâce notamment à la pose de panneaux photovoltaïques et à un système de chauffage à bois.

gier. Concrètement, l'isolation et la toiture du gymnase vont être complètement refaites et le système de chauffage, revu. « On va supprimer totalement les énergies fossiles : on va remplacer le gaz par un système de chaudière à bois qui va être mutualisé avec l'espace Puer, qui se trouve juste à côté », détaille Julien Bourguès. Avec ce système « plus vertueux » qui vise à chauffer les deux espaces, Grand Lac

compte économiser 10 000 euros par an. Des panneaux photovoltaïques vont être mis en place sur le pan sud du toit, soit 900 m². « Ils vont nous permettre d'être en auto-consommation collective, le surplus d'énergie sera utilisé sur Aqualac », poursuit-il.

Le gymnase avait aussi besoin de nouveaux équipements : le sol du plateau sportif va être intégralement remplacé par un sol en résine. À la

demande des professeurs du collège Garibaldi, un mur de bloc (4,50 mètres de haut, sur 12,50 mètres de large) pour la pratique de l'escalade va également être installé. « C'est une pratique qui se développe de plus en plus. D'ailleurs, on a déjà des demandes venant d'associations pour l'utiliser alors qu'il n'est même pas encore construit », relève Michel Frugier.

Et son aménagement a été repensé de manière à pouvoir

accueillir deux pratiques sportives en simultanée. « Un grand rideau va séparer le mur de bloc, des terrains de handball et badminton », précise le responsable des équipements sportifs.

Quel est le calendrier ?

Le coup d'envoi du chantier est prévu pour la fin d'année scolaire, au début du mois de juin, et doit se terminer le 31 octobre. Les travaux, plus im-

portants que prévu, vont également être plus coûteux : Grand Lac investit 2,4 millions d'euros TTC, dont la moitié financée à l'aide de subventions (via notamment le département de la Savoie et le fonds vert de l'État).

Prochain sur la liste ? Le gymnase d'Albens, à Entrelacs, « qui va nécessiter des travaux importants de restructuration ».

ALEXIA BONTRON

VOTRE
JOURNAL
version

NUMÉRIQUE

par abonnement
ou à l'unité

L'Essor Savoyard



Avec Arcadeur et la Salle Rétro, ils amènent les jeux vidéo rétro en Savoie

À Grésy-sur-Aix, Nicolas Paulme et Lionel Clamens ont une double activité liée aux jeux vidéo rétro : ils fabriquent des bornes d'arcade, et louent une salle dédiée à ces jeux pour les nostalgiques des années 80-90.

GRÉSY-SUR-AIX

Nostalgique de Pac-Man ou Street Fighter ? Passion naissante pour les jeux vidéo rétro ? Bonne nouvelle : à Grésy-sur-Aix, Nicolas Paulme et Lionel Clamens remettent les jeux rétro au goût du jour ! Ces passionnés se sont lancés dans une reconversion professionnelle en 2018, avec l'envie de travailler ensemble. « On avait une passion du jeu vidéo, et la tendance du rétro gaming montait, explique Nicolas Paulme. Alors pourquoi ne pas se lancer ? »

Des bornes personnalisables

Ils montent donc Arcadeur et se lancent dans la fabrication de bornes d'arcade made in Rhône-Alpes. « On conçoit la borne, et les particuliers et les entreprises peuvent demander des personnalisations. Ensuite, on fait usiner dans l'Ain, en Isère et à Annecy, et on assemble tous les deux avec Nicolas, explique Lionel Clamens. En général, il nous faut 2 jours et demi à trois jours pour assembler une borne, sachant qu'on travaille sur

plusieurs en même temps. »

En à peine quelques années, leurs bornes se sont retrouvées dans les salons des fans, mais aussi dans de grandes entreprises. « On travaille notamment avec Google, Amazon, Free, la RATP, les hôtels B&B... En France et en Suisse », développe Nicolas Paulme. Du côté des particuliers, il y a aussi beaucoup de gens pour qui c'est surtout un objet de décoration. Ils veulent un bel objet à mettre chez eux. »

Une salle rétro inédite

Pour simplifier les choses, pour les clients comme pour eux, les deux fondateurs ont voulu créer des bornes facilement démontables. « Tout se démonte et se change, comme ça les gens peuvent faire des petites réparations eux-mêmes, avec un tuto qu'on leur envoie. On fait aussi quelque chose de durable. Et nous, comme ça, on se réserve sur la partie esthétique ! » explique Nicolas Paulme. À l'intérieur des bornes, des petits boîtiers, « comme des mini-ordinateurs », permettent d'avoir plu-



Lionel Clamens et Nicolas Paulme ont lancé Arcadeur en 2018.

sieurs jeux rétro.

En parallèle, Nicolas Paulme et Lionel Clamens ont voulu encore plus développer cette passion jeux vidéo. En janvier 2025, ils ont lancé La Salle rétro, une salle 100 % dédiée aux jeux d'arcade, aux flippers, aux vieilles consoles, au billard ou

encore aux fléchettes. « Il y a très peu de salles rétro, raconte Nicolas Paulme. Et même pas du tout autour d'Aix-les-Bains. On a eu de l'expérience et des contacts dans le milieu grâce à Arcadeur, alors on a voulu se lancer dans ce concept. » La salle peut être louée par des groupes d'amis, des familles

ou des entreprises « pour du teambuilding, des baptêmes, des anniversaires... » Si le concept d'origine d'une salle d'arcade est que le joueur paie chaque partie qu'il réalise, là, les jeux sont en accès illimité. « On a parfois des gens qui bloquent sur un jeu, qui veulent ab-

solument battre le score et vont rester devant très longtemps ! D'autres qui retombent en enfance en retrouvant des jeux auxquels ils ont joué. » Même les deux fondateurs s'y retrouvent. Avec La Salle rétro, ils ont créé leur « salle de jeux de rêve ! »

AUBANE LEMAIRE

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Et s'il suffisait de pousser la porte pour bien entendre ?

PROFITEZ D'UN BILAN AUDITIF GRATUIT⁽¹⁾ SUR RENDEZ-VOUS.

0€
DE RESTE À
CHARGE⁽²⁾
sur vos aides auditives
Libre



GARANTIES OFFERTES

- Panne, perte, vol et casse⁽³⁾
- Satisfait ou échangé⁽⁴⁾



Retrouvez plus d'informations et les coordonnées de nos centres sur ecoutervoir.fr

(1) Bilan à but non médical ne permettant pas l'essai ou la vente d'aides auditives sans ordonnance. Pour un bilan auditif complet, il est recommandé de consulter un professionnel de la santé. (2) Dans le cadre du 100 % Santé, si vous bénéficiez d'une complémentaire santé responsable ou d'une complémentaire santé solidaire. Valable sur les appareils auditifs de Classe 1 de la gamme Confort. (3) Garanties valables 4 ans à compter de la date de facturation (hors période d'essai). La garantie panne est une garantie légale qui inclut les vices de forme, défauts de fabrication, pannes survenant au cours d'un usage habituel. La garantie perte, vol et casse est une garantie spécifique au réseau Écouter Voir applicable aux aides auditives de marque Libre. Valable une seule fois avec application d'une franchise différente selon l'année de déclaration du sinistre. Voir détails en centre et sur le site ecoutervoir.fr. Les garanties spécifiques du Réseau Écouter voir s'ajoutent et s'exercent sans préjudice des garanties légales. (4) Echange gratuit de type d'aide auditive Libre de même gamme en cas d'insatisfaction dans les 3 mois à compter de la date de facturation (hors période d'essai). Valable une seule fois. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Lire attentivement la notice. Points de vente soumis au code de la mutualité. Crédits photos : Julien Attard et Starkey. Visaudio SAS. RCS Paris 492 361 597. Février 2025.

Renaud Capuçon donne un concert caritatif au Théâtre du Casino

Le violoniste savoyard Renaud Capuçon sera en concert dimanche 23 février à Aix-les-Bains. Les bénéfices de cet événement, organisé par le Lions Club Chambéry-Aix-Le Revard, seront versés au profit de l'association Handi Move & Fun.

AIX-LES-BAINS

Le violoniste Renaud Capuçon est entré pour toujours dans ce club très fermé des personnalités célèbres dont la Savoie natale peut s'enorgueillir. Et c'est un club très ouvert, le Lions Club, qui réussit ce prodige de permettre aux passionnés de musique classique d'assister à un concert exceptionnel. À l'instar des célèbres virtuoses qui l'ont précédé dans l'histoire de la musique, Renaud Capuçon détient le secret qui transporte l'auditoire bien au-delà des sommets environnants de son enfance. Et il fait beaucoup rêver pour d'autres raisons.

Une vie romantique à plus d'un titre

La vie des solistes et des chefs d'orchestre de réputation internationale est déjà celles de personnages de roman. Les décors prestigieux dans lesquels ils se produisent, les lieux dans lesquels ils séjournent, font vagabonder l'imaginaire. S'ils ont ce privilège de vivre de leur passion, il est utile de rappeler que la technique du virtuose est le fruit d'une impressionnante somme de travail sans aucun



Le violoniste savoyard Renaud Capuçon. Photo Simon Fowler

droit au relâchement.

Mais comment ne pas imaginer un seul instant que d'être l'époux d'une célèbre journaliste aixoise n'ait pas influencé le choix du lieu du concert ? Gilles Lemaître, actuel président du Lions Club Chambéry-Aix-Le Revard répond sur le ton de la confiance : « Puisque nous sommes dans le registre romantique, oui ! Laurence Ferrari a insisté pour que le concert ait lieu à Aix-les-Bains, au

Théâtre du Casino. »

Un violon, un piano

Pour ce concert exceptionnel, Renaud Capuçon retrouve le pianiste Guillaume Bellom, révélation des Victoires de la Musique de 2017. Ils interpréteront la sonate FAE de Schumann/Brahms/Dietrich et la sonate de Richard Strauss pour violon et piano. Le président Gilles Lemaître, précise le but caritatif du

concert : « On organise ce concert de musique classique en étant fortement aidé par la Ville d'Aix-les-Bains et par les deux artistes, qui font preuve d'une grande générosité. Ils sont tous les deux sensibles à la cause du handicap. »

Les grandes causes du Lions Club

Le président Gilles Lemaître aime à rappeler la citation de Melvin Jones, fondateur en 1917 du Lions Club International : « On ne peut aller bien loin

dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre ». Et il précise : « Nos grandes causes sont les cancers pédiatriques, les cancers en général, la malnutrition, le diabète, la cécité. »

En effet, c'est bien le Lions Club qui a contribué à l'invention de la canne blanche et aujourd'hui dans sa version électronique.

DOMINIQUE SAILLY

Infos pratiques

Le concert de Renaud Capuçon et Guillaume Bellom aura lieu dimanche 23 février à 17h, au Théâtre du Casino Grand Cercle à Aix-les-Bains. Placement libre, ouverture des portes 16h. Tarif unique : 35 euros (moins de 18 ans et étudiants : 20 euros). Plus d'infos : www.lions-chambery-revard.com

Ce qu'il faut savoir sur Handi Move & Fun et le Lions Club

Handi Move & Fun

Julien Bonnaire est un ancien international de rugby. Coralie et Julien sont les parents d'une fille qui souffre d'une paralysie cérébrale. En 2022, ils ont créé l'association Handi Move & Fun pour que des enfants en situation de handicap puissent goûter aux joies du sport adapté. Le besoin de matériel spécifique est constant. Il est mis à disposition dans les communes, les écoles, et confié à des moniteurs formés à cet effet. L'association organise des événements annuels en montagne pour la découverte du ski et du cycle. Les bénéfices du concert lui sont destinés.

Association Handi-Move & Fun, 5 bis Imasse du Clos Saint-Charles 38300 Saint Savin. Tél : 06 85 05 50 23. E-mail : contact@handimovefun.com.

Le Lions Club

Le président Gilles Lemaître tient à rappeler l'importance du Lions Club : « Le Lions Club est une énorme ONG mon-

diale, avec 1 400 000 membres et 49 000 clubs. En France, 1 200 clubs, 25 000 bénévoles et sur la Savoie, 8 clubs et 150 bénévoles. Notre prochaine action se déroulera à Technolac, dans le cadre de l'Université Savoie Mont-Blanc. » Le lundi 10 mars, le Lions Club relance l'Opération « Sang pour sang Campus » sous l'égide de l'Établissement Français du Sang. Gilles Lemaître en espère une autre victoire : « L'idée est de faire venir des étudiants en tant que primo donneurs. Le Lions Club assure la logistique de l'opération destinée à susciter le plus tôt possible l'envoi de donner son sang régulièrement. » C'est une manière pédagogique de faire comprendre qu'en cas d'accident recevoir le sang d'un donneur sauve tout simplement la vie. Il n'est jamais trop tôt pour en prendre conscience.

Lions Club Chambéry-Aix-les-Bains-Le Revard. 354 route des Chênes 73420 Drumettaz-Clarafond. Tél : 06 08 71 70 09. Mail : lionsclubchamberyaixrevard@gmail.com.



Gilles Lemaître, président du Lions club Chambéry-Aix-Le Revard.

ETAT CIVIL D'AIX-LES-BAINS

Décès

Rosa Telani née Schillaci, 93 ans, Aix-les-Bains
Marthe Fillard née Recaldini, 98 ans, Aix-les-Bains
Pascale Roux née Lavvaire, 75 ans, Trévignin
Michel Richard, 90 ans, Brison-Saint-Innocent
Andrée Adam née Blanc, 94 ans, Aix-les-Bains

Joëlle Davignon, 70 ans, Pugny-Chatenod
Jeannine Rosales Perez, 81 ans, Aix-les-Bains
Yvette Dini née Claravel, 99 ans, Aix-les-Bains
Suzanne Gaggi née Exertier, 90 ans, La Biolle
Jeanne Quay-Thévenon née Poguet, 95 ans, Aix-les-Bains
Jean Miege, 78 ans, Aix-les-Bains

POUR NOUS
CONTACTER



L'Essor Savoyard

1, impasse des Marais
Parc des Glaisins - Altitude 2
74940 ANNECY-LE-VIEUX
04 50 45 01 02

Petites annonces et annonces nécrologiques

0 800 43 68 29 Service & appel gratuits

Annonces légales..... 08 25 27 01 74
Abonnements 03 66 89 01 00
Comptabilité 03 20 78 49 12
Publicité :
Justine Bouvard 06 19 02 24 00
Rédaction :
Florent Pecchio 06 67 48 96 79
Maxime Petit 06 67 54 36 76
Aubane Lemaire 06 23 12 50 21
Aurore Dupont 06 67 78 33 87
Alexia Bontron 06 22 69 61 57

redactionaixlesbains@lessorsavoyard.com

[@essorsavoyard.fr](https://www.facebook.com/lessorsavoyard)

E.Leclerc 

ÊTRE

ALLIANCES LOCALES

E.Leclerc 

Ça veut dire cultivé,
élevé, produit...
tout près d'ici* !

C'est la garantie :

- Du respect du goût et de la saisonnalité
- D'une distance de 50 km en moyenne
- D'un prix juste pour vous et le producteur
- D'un soutien à l'emploi local

Retrouvez plus de 15000 Alliances Locales sélectionnées pour vous dans vos centres E.Leclerc

www.allianceslocales.leclerc

*Une distance de 47 km en moyenne entre votre centre E.Leclerc et le producteur.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Il y a 105 ans, une usine explosait près de la gare : au moins huit morts

En janvier 1920, une usine remplie de feux d'artifice explose non loin du centre d'Aix-les-Bains. Les dégâts sont conséquents et on déplore de nombreuses victimes. Retour sur ce tragique événement.

AIX-LES-BAINS

A lors que la Première Guerre mondiale vient de se terminer, Aix-les-Bains tente de renouer avec ses glorieuses années Belle Époque. Les festivités sont donc relancées dès l'arrivée des beaux jours en 1920. L'hiver est calme et la ville en profite ainsi pour préparer sa prochaine saison afin d'impressionner la clientèle en villégiature. Les organisateurs de manifestations comptent bien ponctuer les fins de journée de feux d'artifice. Serait-ce trop demander ? Non, au contraire, Louis Collombert a même fondé une usine de pyrotechnie à Aix-les-Bains au XIXe siècle.

Une importante usine

Employant près d'une centaine d'ouvriers, l'usine de feux d'artifice rayonne bien au-delà de la cité thermale et devient une référence nationale dans le domaine. Située près de la voie de chemin de fer, avenue du Petit Port, elle a produit également des explosifs militaires pendant la Guerre. Dans les années 1900, un incendie mortel touche l'usine des Collombert. Mais ce n'est presque rien à côté du drame qui s'est joué



L'usine Collombert était située avenue du Petit Port au niveau des voies ferrées.

de vingt ans plus tard.

Deux violentes explosions

Nous sommes le 16 janvier 1920, peu avant 8h du matin. Deux terribles explosions réveillent brutalement la ville et ébranlent les habitations à plusieurs kilomètres à la ronde. Un atelier de feux d'ar-

tifice et une poudrière viennent de sauter à l'usine Collombert d'Aix-les-Bains. S'ensuit un violent incendie qui détruit l'ensemble du site. D'après certains témoignages, les secousses étaient telles qu'on aurait dit un tremblement de terre.

« Les causes de ce gros sinistre sont

attribués à l'explosion d'une chaudière », précise le quotidien *Le Petit Parisien* (17/01/1920), avant que le feu ne communique aux ateliers voisins. Ces derniers étaient remplis entre autres de fusées éclairantes ainsi que de grenades militaires qui n'avaient jamais été récupérées, d'après les dires

de M. Collombert, malgré ses avertissements. Dès que l'information de l'incendie et du risque d'explosion encore présent est communiquée, toute la population se précipite en dehors de la ville. Les pompiers et autorités municipales procèdent au sauvetage

des nombreux blessés qui se trouvent sous les décombres ou à proximité de l'usine et tentent d'identifier les corps des ouvriers retrouvés sans vie.

MATHIS BRANQUART

Documents d'archives

Un lourd bilan humain et matériel

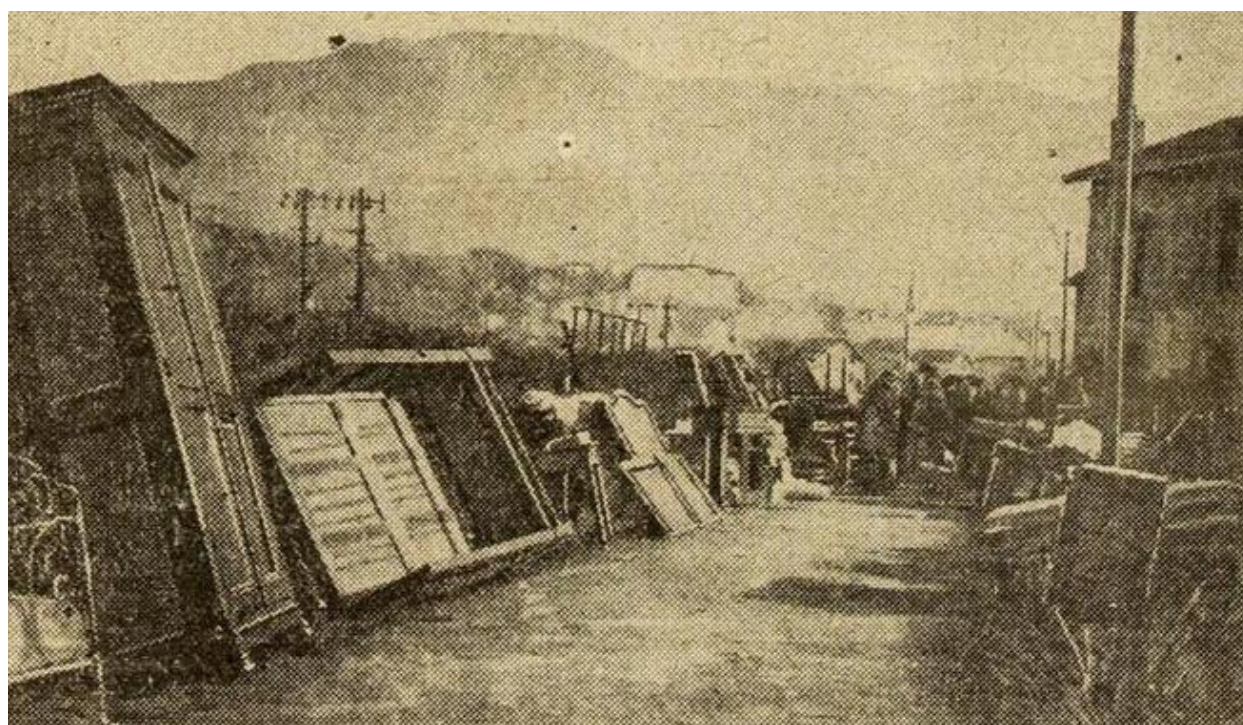
Les deux explosions de l'usine Collombert ont infligé d'importants dégâts aux infrastructures dans la petite ville d'Aix-les-Bains mais aussi et surtout un lourd bilan humain. Les diverses sources à notre disposition font état d'au moins huit-morts et de plusieurs dizaines de blessés, jusqu'à 80. La violence de cette catastrophe est telle que des débris humains ont été retrouvés bien au-delà du site de l'usine.

Des dégâts à plusieurs kilomètres

« Les hôpitaux du docteur Léon Blanc et municipal ont eu toutes les vitres brisées. Quelques malades ont été blessés et tous transférés à l'hôpital Reine-Hortense », indiquait le journal *Le Petit Parisien* (17/01/1920). « Les habitations voisines ont

beaucoup souffert. En ville, la plus grande partie des vitrines des magasins ont été brisées, ainsi que les fenêtres. La violence de l'explosion a été telle qu'on l'a ressentie à plusieurs kilomètres à la ronde. Dans des villages distants de quatre kilomètres, toutes les vitres ont été brisées. Dans l'express de Paris, qui passait au moment de l'explosion, il n'y eut aucun voyageur blessé, mais toutes les vitres des wagons ont été brisées », relatait *Le Nouvelliste Valaisan* (20/01/1920). On rapporte aussi que l'explosion a fait voler en éclat toutes les verrières du Casino.

Aujourd'hui, même s'il n'y a plus aucune trace de cette catastrophe, on peut toutefois retrouver le nom de victimes au détour d'une allée du cimetière d'Aix-les-Bains à Saint-Simon.



De nombreux objets dispersés autour de l'usine. 1920, DR.

Koh-Lanta : qui est Céline, la candidate originaire de Savoie ?

Une Savoyarde fière de son département sera en lice dans la nouvelle saison de Koh-Lanta « La revanche des 4 terres » qui débute ce mardi 25 février 2025 sur TF1.

SAVOIE

La 26e saison de Koh-Lanta débutera mardi 25 février sur TF1. Cinq ans après la première édition de Koh-Lanta « La revanche des 4 terres », les participants seront réunis « géographiquement » en quatre équipes : le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest. Chaque équipe comprendra six aventuriers, dont une Savoyarde figurant dans l'équipe de l'Est.

« J'ai envie de faire Koh-Lanta pour me fixer un nouveau défi »

Céline a 39 ans et est originaire de Savoie, « de chez moi je vois le mont Blanc ». La candidate semble être très sportive et pratique le VTT et le ski alpin. Elle a même fait partie de l'équipe de France de ski d'alpinisme. En dehors des pistes, la Sa-



En dehors des pistes, la Savoyarde est aussi monitrice de ski et commerciale en produits sportifs. Capture d'écran Instagram @celine_kohlanta_2025

voyarde est aussi monitrice de ski et commerciale en produits sportifs.

« Si je pars, c'est pour aller

au bout » affirme-t-elle dans son portrait diffusé sur TF1. « J'ai envie de faire Koh-Lanta pour me fixer un nouveau défi ».

La mère de famille n'en démord pas, elle veut gagner.

AXELLE FRANCKE

Le tournoi de poker Winamax annoncé au casino



Le tournoi de poker aura lieu au casino Grand Cercle. Photo d'illustration - Pixabay

AIX-LES-BAINS

Paris, Marrakech, Aix-en-Provence... et désormais Aix-les-Bains! La cité thermale va accueillir du 16 au 21 septembre le Winamax Poker Open (WPO).

Lancé en 2010, le festival a traversé l'Europe lors des quinze éditions, avec des passages à Dublin (Irlande), Madrid (Espagne)

et Bratislava (Slovaquie). Cette fois-ci, le tournoi organisé par Winamax, l'un des leaders des sites de jeux en ligne, se tiendra au Casino Grand Cercle d'Aix-les-Bains.

« Winamax espère battre les records d'affluence des éditions précédentes (2 221 participants en 2024, à Bratislava) en installant plus de 150 tables pour accueillir le flot de joueurs venus tenter l'expérience », assure l'organisateur dans un communiqué de presse.

FLORENT PECCHIO

L'AUTOMNE JAPONAIS

Un voyage inédit, aux rares disponibilités sur le marché en 2025



PROGRAMME DU VOYAGE

• JOUR 1 | GENÈVE ✈️ TOKYO

Départ avec assistance depuis l'aéroport de Genève en direction de Tokyo.

• JOUR 2 | TOKYO ✈️ OSAKA - KYOTO

Arrivée à Tokyo et vol à destination de Osaka, accueil par votre guide francophone sur place. Déjeuner japonais en cours d'excursion et visite de Fushimi Inari avec son célèbre temple vermillon. Temps libre pour flâner dans le marché Nishiki, au cœur de Kyoto.

• JOUR 3 | KYOTO - NARA - KYOTO

Départ pour Nara, ancienne capitale du Japon et visites de trois temples remarquables: temple Todaiji, le temple Kasuga Taisha et le temple Kofukuji.

Déjeuner local puis retour à Kyoto où vous assisterez à une authentique cérémonie du thé japonais.

• JOUR 4 | KYOTO

Départ en bus pour une journée de visites à Kyoto, l'ancienne capitale impériale. Découverte du temple Kinkakuji, célèbre pour son pavillon d'or et le jardin de pierres de Ryoanji. Puis visite du château Nijo, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Déjeuner dans un restaurant local, dégustation de saké et visite du temple Kiyomizu-Dera.

• JOUR 5 | KYOTO - HIROSHIMA - MIYAJIMA

Départ pour Hiroshima à bord du Shinkansen, le train à grande vitesse japonais. Transfert à Miyajimaguchi et trajet en ferry vers Miyajima, célèbre pour le temple d'Itsuku-shima et son portail dans la mer emblématique du Japon. L'île couverte de forêt, est un parc national et site touristique majeur. Retour sur la terre ferme et visite d'Hiroshima après le déjeuner.

• JOUR 6 | HIROSHIMA - HIMEJI - HAKONE - ODAWARA

Départ pour Hakone via Himeji et visite de son château, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et reconnu comme trésor culturel. Départ en train vers Hakone-Odawara puis transfert vers le Ryokan. Temps libre pour profiter du Onsen, bain thermal japonais.

• JOUR 7 | HAKONE - TOKYO

Petit déjeuner japonais au Ryokan et départ pour une

journée de visite d'Hakone, célèbre pour ses sources chaudes. Vous pourrez y découvrir le mont Fuji, cône volcanique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Egalement la vallée volcanique d'Okawadani et une croisière sur le lac Ashi. Après le déjeuner, visite du musée en plein air de Hakone puis route pour Tokyo.

• JOUR 8 | TOKYO

Visite de Tokyo avec temps libre dans la rue marchande de Nakamise. Embarquement pour une croisière de 45 minutes sur la rivière Sumida jusqu'à Asakusa, découvrant la baie de Tokyo et ses quartiers. Visite ensuite du TEAM LAB TOYOSU, une exposition immersive d'art numérique puis visite du Roppongi Hills, un centre culturel.

• JOUR 9 | TOKYO - KAMAKURA - TOKYO

Départ en bus pour la ville côtière de Kamakura avec la visite des temples Kotoku-in et Hase-Dera ainsi que le Grand Bouddha.

JOUR 10 | HIROSHIMA

Découverte à pied de l'observatoire de la mairie de Tokyo puis départ en bus pour les jardins Est du palais impérial, le sanctuaire Meiji Jingu puis en fin de journée départ pour l'aéroport.

• JOUR 11 | MUNICH ✈️ GENÈVE

Arrivée sur Genève.

DATES

du 07/11/25 au 17/11/25

Soit 11 jours / 9 nuits

PRIX PAR PERSONNE

Abonné(e)s: à partir de 7'990 €
Non abonné(e)s: à partir de 8'105 €

LE PRIX COMPREND

- L'assistance VOS VOYAGES aux formalités d'enregistrement le jour du départ;
- Le transferts pour l'aéroport de Genève selon points de départs;
- Les vols (estimés à 1'480 euros);
- Les taxes d'aéroport;
- Les transferts aéroport - hôtel;
- 8 nuits en chambre double dans des hôtels et un Ryokan;
- Tous les repas mentionnés dans le programme;
- Un dîner d'adieu au restaurant Fish Bank;
- Les visites et entrées mentionnées au programme;
- Les services d'un guide francophone;
- Les pourboires au guide;
- Les trajets en train Shinkansen en 2de classe;
- Toutes les entrées aux musées/temple mentionnées au programme;
- Une cérémonie du thé ainsi qu'une démonstration sur l'art du kimono;
- Une dégustation de saké;
- Un petit guide sur les us et coutumes au Japon;
- Un guide audio par personne;
- Le transport et la livraison des bagages entre Kyoto et Tokyo (1 bagage/personne);
- L'assistance anglophone sur place 24h/24;
- L'assurance Fonds de Garantie.

VOS VOYAGES
BY CULTURE AIR TRAVEL

Informations & Réservations

DÉPARTEMENT GROUPE

Frédéric PASCAL & Sophie CARUELLE

✉ groupes@vosvoyages.fr

☎ Tél. 07 44 82 54 54

🌐 vosvoyages.fr

L'ESSOR SAVOYARD



Un projet de pumptrack en bonne voie sur le site du Crêt

La ville de Rumilly a lancé un avis de marché pour aménager un « pumptrack » près du cinéma, répondant à une demande des jeunes.

RUMILLY

Un quart des rumilliens ont moins de 18 ans ! Une constatation qui ne peut manquer d'interpeller les élus de la commune. Et cela d'autant plus aujourd'hui après les événements dramatiques des dernières semaines.

C'est dire que le volet « jeunesse » abordé lors du dernier conseil municipal le 6 février dernier a été marqué par un intérêt accru des conseillers municipaux. Présenté par Florence Charvier, adjointe au maire en charge des questions concernant la jeunesse, le Projet éducatif de territoire conçu pour les trois années qui viennent, se développe en sept thèmes principaux : pratiques numériques des jeunes, transition écologique, santé et prévention des risques, accompagnement vers l'autonomie et l'insertion sociale, accès aux activités sportives et culturelles, promotion de l'engagement des jeunes, coordination des actions jeunesse. « Nous sommes convaincus que c'est une nécessité de mettre en place une politique claire, volontariste, ambitieuse en faveur de notre jeunesse », devait déclarer l'élue.

Une nécessité pour les jeunes

En marge de ce projet, la ville de Rumilly poursuit la réalisation d'équipements sportifs et de loisirs pour la jeunesse. Parmi ceux-ci, il en est un qui est « dans les tuyaux » depuis l'élection de l'équipe municipale actuelle en novembre 2023, un pumptrack.



Le futur pumptrack sera réalisé entre le cinéma et les rives du Chéran.

Les plus proches de ces équipements se situent assez loin de Rumilly, du côté de Culoz ou La Balme de Sillingy. A Rumilly, la Maison du Vélo avait, certes, il y a plus de quinze ans, aménagé un pumptrack (un peu artisanal il est vrai) à la base de loisirs, abandonné depuis longtemps.

Autant dire qu'il y a une certaine frustration pour les amateurs de BMX de l'Alba-

nais, en mal d'un vrai pumptrack. Et nombre de responsables d'associations ont depuis longtemps exprimé la nécessité d'un tel outil pour la jeunesse. L'année 2025 devrait voir leurs vœux se réaliser.

Pumptrack et Street work out

En effet, un avis de marché a été lancé pour des « travaux d'aménagement d'un pumptrack et

équipements multi générationnels à Rumilly », à réaliser au nord de la commune, entre le cinéma, le rucher municipal et les rives du Chéran. C'est-à-dire dans une zone déjà largement fréquentée par les collégien(ne)s et lycéen(ne)s et que le projet piscine (qui devrait voir le jour sur le site l'actuel collège du Clergeon) pourrait rendre encore plus attractive pour la jeunesse. « C'est un pôle qui va devenir très intéressant »,

commentait Yannick Clévy, maire adjoint.

Outre la piste destinée aux BMX et autres VTT, le projet pourrait comprendre également l'aménagement d'un chemin de promenade, une aire de jeux et même un « Street work out » (espace de gymnastique et musculation). Premières évolutions prévues en fin d'année 2025.

CHARLES ROBIN

Un pumptrack, qu'est-ce que c'est ?

Un (ou une) pump track (littéralement « piste de pompage », c'est une piste en boucle qui est constituée successivement de bosses et de virages relevés, et qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs, dont certains VTT, les BMX (vélos pour vélocross et figures acrobatiques), mais aussi skate, roller ou même trottinette. La particularité de ces parcours, c'est que les pratiquants, quel que soit le matériel choisi, doivent acquérir leur vitesse uniquement en « pompant » grâce à des mouvements de flexion/extension, sans un coup de pédale. Un pumptrack peut être réalisé en terre, en béton, asphalté, bois ou même fibre de verre.

Pont de l'Abîme : deux années de travaux pour « sauver » l'ouvrage

PAYS D'ALBY

Assurément, les habitants des deux communes de part et d'autre du Chéran, Gruffy et Cusy, sont attachés au patrimoine remarquable que constitue le Pont de l'Abîme. Ils étaient plus de 250 à participer début février à la réunion d'information organisée en présence des élus locaux et départementaux pour faire le point sur les possibilités de réouverture de cet ouvrage, interdit à toute circulation (voitures comme piétons) depuis novembre 2023 « pour des raisons de sécurité et suite au constat de l'endommagement inhabituel des câbles ».

Des travaux cet automne ?

On en est aujourd'hui à la fin de la période d'études et, après consultation des entreprises, les travaux devraient effectivement commencer cet automne. Au programme, installation des suspensions provisoires et dépose des anciennes, puis mise en place et réglage des nouveaux câbles en lieu et place des câbles existants. Suivront le montage d'un échafaudage confiné pour rénover la protection anticorrosion (présence de plomb et d'amiante), le décapage et la peinture des parties métalliques, et l'installation

d'un filet de sécurité anti-suicide sous le pont, avec de nouveaux ancrages dans les parois rocheuses. Coût estimé des travaux : environ 5 millions d'euros HT financés à 100 % par le Département de la Haute-Savoie car l'ouvrage est propriété du Département.

La réouverture du pont devrait avoir lieu à l'été 2027, sous conditions de circulation : accès interdit aux véhicules de plus de 3,30 mètres de hauteur et 3,40 mètres de largeur (un gabarit sera installé de chaque côté du pont), tonnage limité à 19 tonnes, vitesse limitée à 30 km/h.

C.R.



Plus de 250 personnes lors de la réunion d'information (DR)

la piétonnisation s'étend sur le Faubourg Montmélian

D'ici le printemps, une nouvelle portion du Faubourg Montmélian à Chambéry sera piétonnisée et végétalisée. On fait le point sur les travaux.

CHAMBÉRY

Déjà en bonne partie piéton, le Faubourg Montmélian, à Chambéry, le sera encore plus dans les semaines à venir ! Toute une partie de la rue, côté rue Jules-Ferry, est en chantier depuis fin novembre pour y créer de nouveaux aménagements, destinés à « apaiser » ce secteur.

Quels travaux sont prévus ?

L'un des principaux objectifs de ces travaux est de désimperméabiliser les sols, comme la Ville le fait sur d'autres chantiers actuellement, notamment le square Lannoy de Bissy. « On remet donc des arbres, développe Marielle Thiévenaz, adjointe chargée du quartier du Laurier. Et on désimperméabilise les sols, ce qui permet aussi une prévention contre les inondations. » Des revêtements drainant permettront ainsi à l'eau de pluie de s'infiltrer.

« Les arbres permettront aussi de créer du bien-être pour les gens, hiver comme été. Car l'été, ici ça monte vite à 45 degrés », ajoute l'adjointe.

La zone piétonne sera aussi étendue, avec la création de cheminements piétons et piétons-cycles. Une borne permettra tout de même l'accès à des véhicules de riverains ou à ceux de la société Orange, située juste derrière.

Enfin, le carrefour avec la rue Jules-Ferry sera légèrement rétréci, pour « donner plus clairement le passage aux piétons » et



Les travaux vont bon train sur le Faubourg Montmélian.

leur laisser de l'espace.

Où en sont les travaux ?

« On est plutôt bien avancés », affirme Marielle Thiévenaz. La partie rabotage de la route est terminée, avec son travail sur les réseaux souterrains. Les nouveaux arbres ont aussi déjà trouvé leur place en terre. « Il faudra encore couler du béton, mais il faut un temps adéquat pour cela... » Le chantier devrait être fini en avril s'il n'accuse pas de retard. Au total, les tra-

vaux auront coûté 600 000 euros.

Pourquoi le choix de ce secteur ?

Chambéry a une politique de « ville apaisée ». Mais pourquoi spécifiquement se focaliser sur le Faubourg Montmélian ? Selon Marielle Thiévenaz, il y a aussi une raison historique, avec le côté populaire de ce quartier. « C'était historiquement l'axe d'entrée dans la ville pour les gens très pauvres ou les migrants qui venaient se réfugier.

Il y a eu différentes vagues de gens accueillis dans ce faubourg, avec la question donc de l'accueil et de l'hospitalité. Encore aujourd'hui, on retrouve une mixité des populations qui en fait sa richesse, mais commercialement, ce n'est pas évident. »

Malgré tout, de nombreux habitants du faubourg « sont contents d'être là », dans ce quartier, grâce à son côté « vie de village ». « Et dans une ville-village, il faut des places, pas que du passage ! ajoute Marielle Thiévenaz. Depuis de nombreuses années, la

mairie a des remarques des riverains sur les voitures qui se garent n'importe comment sur cette partie du faubourg, comme une espèce de zone de non droit. Il fallait remettre du qualitatif. Remettre le faubourg en valeur. »

Et aussi lui redonner du dynamisme. La Ville espère voir des acteurs locaux, comme la MJC, « s'exprimer dans l'espace public » et étendre leurs actions dans cette nouvelle partie du Faubourg Montmélian.

AUBANE LEMAIRE

à regarder sur l'Essor.fr



Une consultation a permis le développement du projet

Cette nouvelle piétonnisation du Faubourg Montmélian à Chambéry « s'est faite avec le conseil de quartier », selon Marielle Thiévenaz, adjointe en charge du quartier du Laurier. L'objectif était de rassembler les habitants et les commerçants avec la Ville pour échanger. « Nous sommes partis de zéro, uniquement avec les contraintes du lieu, et les gens ont proposé des choses. »

La principale inquiétude ressortie des échanges était la durée des travaux, qui rendent la rue difficilement

praticable pendant plusieurs semaines, avec une crainte notamment pour les commerces. « Mais comme les clients sont des habitués, ils connaissent les commerces, précise Marielle Thiévenaz. Ce projet était tellement demandé depuis plusieurs dizaines d'années, on a voulu concrétiser avec les habitants. »

Une association se mobilise pour végétaliser la rue

En parallèle, et de sa propre initiative, l'association citoyenne Les Ami.e.s du Faubourg a lancé un ques-

tionnaire pour voir si les usagers et commerçants de la partie du Faubourg Montmélian côté place d'Italie étaient intéressés pour végétaliser la rue. Une réunion a d'ailleurs eu lieu avec les commerçants pour porter cette idée, qui rebondit sur la volonté de la Ville de créer une trame verte. Le projet n'en est qu'à ses débuts, et les avis des commerçants parfois mitigés. Alors l'association continue à sonder ses voisins pour « voir qui est motivé et moins motivé ».



L'association Les Ami.e.s du Faubourg souhaite aussi végétaliser le Faubourg côté place d'Italie.

Concert, théâtre, conférences : quand la ville célèbre les femmes d'exception

Du 1er au 15 mars 2025, « Femmes au pluriel » proposera une programmation riche et variée célébrant l'émancipation des femmes.

LE BOURGET-DU-LAC

Du 1er au 15 mars 2025, « Femmes au pluriel » proposera une programmation riche et variée célébrant l'émancipation des femmes.

En préambule le 17 février à 19h30 aura lieu la soirée de présentation de la quinzaine suivie du ballet Il n'y a pas que Fanny. C'est un spectacle gratuit.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes l'Orchestre des Pays de Savoie présentera dans un Concert au féminin une galerie de compositrices d'hier et d'aujourd'hui : Lili Boulanger, Mathilde Wantenaar, Charlotte Sohy, Caroline Shaw, Grazyna Bacewicz

Trois conférences historiques

Le 13 mars la pièce de théâtre musical Filles, Mères, Rebelles, Suffragettes nous plonge 1913 à Londres pour partager la lutte des Suffragettes pour le

droit de vote des femmes.

Une exposition d'art contemporain réunissant les œuvres de Cécile Trousse, Fabienne Quenard, Stéphanie Roux, Lau Blou, Clarisse Roche, Mary Manseu artistes régionales au Prieuré. Elles animeront aussi des ateliers de création plastique.

Trois conférences historiques marquant les anniversaires de grandes avancées sociétales. Conférences assurées par des historiens (Catherine Valenti : Maître de conférences à l'Université Toulouse le Mirail et Jean-Yves Le Naour, historien et vulgarisateur). Les conférences portent sur le 50e anniversaire de la loi Veil, le droit à l'avortement, 80e anniversaire du droit de vote des femmes en France

Mais aussi en partenariat avec le cinéma Agora, et la médiathèque une programmation (contes, projections). Pour les plus jeunes des actions menées par les artistes avec les services de la commune.

LYDIE VAUCOLEUR



L'Orchestre des Pays de Savoie. Archives

VOTRE JOURNAL version **NUMÉRIQUE**

par abonnement ou à l'unité

L'Essor Savoyard

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région aime ses agriculteurs

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ses agriculteurs

- 1^{er} budget agricole des Régions de France
- Triplement du budget depuis 2016
- 1^{re} Dotation Jeunes Agriculteurs de France, pour aider les jeunes à s'installer

RETROUVEZ LA RÉGION AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
22 FEVRIER > 2 MARS 2025

Pavillon 1 : K 044
Pavillon 3 : E 088
Paris, Porte de Versailles

La Région qui agit

Logements Airbnb : l'Agglo serre de nouveau la vis pour mieux encadrer la location

Les élus du Grand Annecy ont adopté jeudi 13 février un nouveau règlement pour réguler le nombre de logements de tourisme, alors que ces derniers ont largement augmenté ces dernières années, notamment dans l'hyper centre d'Annecy.

ANNECY

C'est la suite logique d'un processus engagé il y a quelques années, et c'est une avancée marquante pour le territoire. En conseil communautaire jeudi 13 février en soirée, les élus du Grand Annecy ont acté l'adoption d'un nouveau règlement face à l'expansion des meublés de tourisme type Airbnb, en particulier dans l'hypercentre d'Annecy.

Pour mémoire, début 2023, un premier règlement avait été voté, avant d'être rendu caduc par la justice, suite à des recours des professionnels du logement saisonnier. Entretemps, l'Assemblée nationale est passée par là, avec la loi Le Meur de novembre 2024. Le Grand Annecy et sa présidente Frédérique Lardet n'avaient alors plus qu'à ressortir leur projet des cartons, libérés de cette épée de Damoclès juridique au-dessus de leur tête. Ce qui n'empêchera pas un éventuel nouveau bras de fer judiciaire au cours des prochaines semaines.

Qu'est-ce que ça change ?

Concrètement, à partir du 1er juin 2025, les règles changent. Les communes pourront définir un nombre maximum d'autorisations par propriétaires. Et des quotas seront dé-

sormais fixés dans chaque commune, en particulier à Annecy, qui concentre sans surprise la grande majorité des locations saisonnières du territoire de l'agglomération (6626 meublés de tourisme sur 8550, soit 77 % du parc).

Annecy serre la vis sur les résidences secondaires. On en compte aujourd'hui 3530, mises en location saisonnière dans la cité lacustre, elles vont passer à un nombre maximum de 2660 (-24%). En détail selon les zones : 460 pour le secteur vieille ville, Courier, Marquisats (zone A), 1 000 pour le secteur bords du lac, intra-rocade, gare (zone B), 1 200 autorisations pour le reste de la commune (zone C).

« Ce vote représente une avancée notable, porteuse d'un grand espoir face à notre objectif de retrouver un équilibre entre logements permanents et logements de courte durée dédiés à nos visiteurs. », s'est enthousiasmé François Astorg, maire d'Annecy, dans un contexte où la notion de surtourisme a largement occupé les débats locaux, ces dernières années.

« Ces meublés de tourisme, on en a quand même besoin ! »

Autre changement, la validité des autorisations est abaissée à 4 ans : un propriétaire devra déposer à cette échéance une nouvelle demande. Une pro-



La vieille ville d'Annecy est le secteur le plus en tension dans le dossier des locations saisonnières. Messenger

cedure de liste d'attente pour les renouvellements et pour toutes nouvelles demandes est mise en place, en cas d'atteinte du quota fixé par commune. Par ailleurs, un diagnostic de performance énergétique sera demandé pour les logements avec un classement minimum en F.

La présidente du Grand Anne-

cy n'a pas boudé son plaisir, au moment de ce vote majeur. « Enfin, nous y sommes ! Après 2 ans de travail, une année empêchée par un recours suspensif interminable, un projet de loi suspendu par une censure du gouvernement ! Cette réglementation nous permettra de réduire les tensions et de nous engager vers un tourisme plus durable et maîtrisé », a assuré l'élue.

Si l'annonce a plutôt fait l'unanimité parmi les élus jeudi soir, le durcissement des règles a tout de même fait grincer quelques dents, notamment pour défendre les propriétaires de meublés. C'est le cas de Christiane Laydevant, sur les bancs de l'opposition : « Je ne conteste pas du tout le fait de réguler, mais ces meu-

blés de tourisme, on en a quand même besoin ! Par exemple lors du festival d'animation, on n'en a même pas assez pour accueillir les participants ». Et de pointer le déséquilibre économique à venir pour certains investisseurs : « pour ceux qui ont investi depuis peu, leur rentabilité va être mise à mal ».

FLORENT PECCHIO

Une mesure « injuste » : des professionnels prêts pour un nouveau bras de fer judiciaire

La bataille judiciaire sur les meublés de tourisme du Grand Annecy est loin d'être terminée. Alors que le premier règlement instaurant des quotas avait été suspendu par la justice en juillet 2023 – après une centaine de recours –, et qu'il n'a toujours pas été tranché sur le fond, une nouvelle procédure se prépare contre le texte voté jeudi 13 février. « Cette réglementation, on va l'attaquer aussi », confirme Marc Stakic, président du Syndicat Annecy Meublés. Il y aura « probablement une procédure », abonde Lionel Hunziker, président du Syndicat des conciergeries de Haute-Savoie. « On est en train de l'étudier, on va attendre

d'avoir les textes. »

« On baisse de moitié la capacité d'accueil »

Les deux organisations, qui étaient déjà à la manœuvre en 2023, sont à nouveau vent debout. « Parce qu'on touche à des droits constitutionnels, comme être propriétaire et jouir de son bien », martèle Marc Stakic. Il déplore que l'on fasse des meublés le bouc émissaire du « problème du logement », alors qu'ils ne représentent que « 4 % » du parc total de l'agglomération annécienne. « La mesure est complètement disproportionnée », estime Lionel Hunziker, qui relativise aussi le poids du phénomène dans la cité lacustre par rapport à

une ville comme Biarritz.

Surtout, les deux représentants alertent sur l'impact de la nouvelle réglementation. « On baisse de moitié la capacité d'accueil du centre-ville d'Annecy », avertit Lionel Hunziker. Résultat, d'après Marc Stakic, un événement comme le Festival international du film d'animation va souffrir du manque de locations saisonnières, tout comme les commerçants du centre-ville. « Qui va compenser la perte de taxe de séjour et la perte de taxe d'habitation ? », interroge également Lionel Hunziker, en insistant sur les « retombées économiques » pour le territoire. Représentant des meublés à l'office de tourisme du lac



Lionel Hunziker et Marc Stakic regrettent que leurs propositions n'aient pas été retenues. Archives

d'Annecy, Marc Dekoninck, parle lui d'une « délibération injuste ». Des personnes « qui font ça depuis très longtemps »

vont se retrouver sur « liste d'attente », regrette-t-il, en rappelant que tous ne sont pas des professionnels.

« Dans les prochaines années, on va voir disparaître énormément de meublés », prévient-il.

MAXIME PETIT

Forte demande et pénurie de places, le dilemme des clubs sportifs

Réputée sportive, Annecy peine pourtant à accueillir tous les pratiquants. Les clubs sportifs refusent chaque année du monde. En cause, un manque d'infrastructures et de créneaux.

DOSSIER RÉALISÉ PAR ALEXIA BONTRON

ANNECY

Une queue qui s'allonge chaque minute, une attente énorme et au bout du compte, des déçus. Chaque année à la même époque (la plupart du temps début juin), les clubs de sports annéciens appréhendent leur période d'inscription. La raison ? Une demande de plus en plus forte à laquelle ils ne peuvent accéder. Handball, gymnastique, rugby, sports de combat, escalade, peu d'associations semblent épargnées. « On a une augmentation régulière des nouvelles demandes d'adhésions... et chaque année, la liste des refus s'allonge », constate Marc Battise, président d'Allobroge gymnastique. Impuissant, il dit gérer cette situation « dans la douleur », en créant en permanence « des frustrés ». En 2024, Allobroge Gymnastique et la Salésienne – les deux seuls clubs de gym d'Annecy, ont

dû refuser à eux seuls plus de 450 personnes. Et ils sont loin d'être les seuls. D'autres ont même des listes d'attente, qui s'accroissent chaque année.

Des infrastructures peu nombreuses et vétustes

La faute en premier lieu à des « infrastructures qui n'ont pas suivi l'évolution démographique », explique Christian Petit, président de la Salésienne gymnastique. Depuis une quinzaine d'années, Annecy « gagne 1 000 habitants par an », poursuit-il. Or, la dernière construction d'un gymnase à Annecy date selon lui de 1991, avec le gymnase de Baude-laire.

Ce qui fait qu'aucune nouvelle structure sportive n'a été construite depuis plus de 20 ans, un problème auquel font face bon nombre d'associations. Le bassin annécien compte par exemple 10 clubs d'escalade, ce qui représente en tout 2000 licenciés. « Les 10 clubs se partagent les murs que la

municipalité nous met à disposition, mais aujourd'hui on a un vrai manque de places, nos murs sont saturés. On est obligé de mettre des jauges sur nos créneaux en accès libre sinon on a trop de monde », détaille Thomas Le Calvez, président de Roc Evasion.

Autre difficulté : les infrastructures existantes sont vieillissantes. « Elles sont vétustes, plus du tout aux normes et même dangereuses. Dans certains gymnases, le sol en TerraFlex présente des fissures qui peuvent entraîner des blessures », indique de son côté Gaël Mermillod Anselme, président d'Annecy CSAV Handball. En plus des loisirs, beaucoup de clubs annéciens ont des équipes de haut niveau. « La non-modernité des structures, c'est aussi un frein à l'évolution et aux performances de nos sportifs de haut niveau », se désole-t-il.

Un recours nécessaire au privé

Les besoins des clubs sportifs annéciens se font urgents : une salle de bloc pour l'escalade, un terrain aux bonnes dimensions pour le handball, un autre gymnase dédié spécifiquement à la gymnastique... et sont déclinables pour beaucoup de disciplines.



Chaque année, à Annecy, nombreux sont les clubs de sport qui refusent du monde, faute de places. C'est le cas notamment d'Allobroge gymnastique et de la Salésienne.

Pour tenter de répondre à ces problèmes, les clubs s'organisent comme ils peuvent. La plupart sont par exemple obligés de prioriser leurs adhérents déjà inscrits face aux nouvelles demandes, notamment pour « garder une certaine continuité pédagogique », précise Thomas Le Calvez. Chez Allobroge gymnas-

tique, « on a 70 % de renouvellement d'adhésion », relève Marc Battise. Chaque année, chacun redouble d'inventivité pour réaliser son planning face au manque de places disponibles dans les gymnases. « C'est un peu un jeu de Tetris pour caser chaque groupe sur un créneau horaire », avoue le président de Roc Evasion. Certains sont même contraints de louer des infrastructures à des écoles privées. « Une partie de notre budget part dans la location de salles, révèle Gaël Mermillod Anselme. Cette année, on a des cours

au gymnase du lycée Saint-Michel, l'an prochain on compte aussi sur celui de Louis Lachenal (à Argonay) ». Ou de nouer des partenariats avec des privés comme le fait le club d'escalade Roc Evasion. Une situation « complexe car on est obligé de payer des infrastructures pour accueillir nos jeunes alors que c'est la mission de la municipalité d'Annecy », regrette-t-il. Pour les associations, seule solution : la création d'un complexe omnisports sur le bassin annécien, qui permettrait de mutualiser les besoins.

« Les infrastructures sportives ne sont pas à la hauteur du territoire »

Quelle est la politique de la Ville en matière d'équipements sportifs ?

Pendant 20 ans, il n'y a eu aucun investissement sur les infrastructures sur Annecy. Ces quatre dernières années, il n'y a jamais eu autant d'investissements dans le sport : la piste d'athlétisme à Annecy-le-Vieux, la patinoire d'Annecy et le gymnase des Teppes ont été refaits. Cette année, il va y avoir le gymnase des Glaisins, avec le mur d'escalade, et le parc des Sports. On est aussi en train de recommencer un projet de piscine. C'est un des points négatifs : il y avait tellement d'entretien de l'existant à faire qu'il n'y a pas eu d'innovation. C'est le grand désespoir de mon mandat, tous les crédits alloués au sport ont été mis dans la rénovation. Il faut avoir des infrastructures à la hauteur de la demande du territoire, ce qui n'était pas le cas et n'est d'ailleurs

toujours pas le cas d'Annecy. La prochaine étape va être de passer à l'innovation.

La compétence sport est-elle trop lourde à porter pour la Ville ?

La Ville a récupéré la compétence sport et culture en 2017, et malgré des finances saines, on n'arrive pas à absorber ces deux gros pôles. Dans toutes les villes de notre strate – 130 000 habitants – cette compétence revient à l'agglomération.

Il faut aussi dire qu'on a pris en 30 ans 20 % de population supplémentaire. Donc entre cet accroissement et la baisse des dépenses attribuées au sport, on arrive à un effet ciseau et on n'arrive pas à compenser.

Deuxième point : on attire les talents par nos clubs qui ont une



3 QUESTIONS À CATHERINE ALLARD

Maire-adjointe d'Annecy en charge des sports et des associations sportives

bonne politique sportive et des pôles excellence, et aussi parce que les communes alentours n'ont pas les infrastructures nécessaires. Donc oui, c'est lourd à porter pour la Ville.

Est-ce qu'il y a des nouveaux projets d'infrastructures prévus à Annecy ou aux alentours ?

À Pringy, côté Pré Billy, on est en train d'étudier pour insérer un gymnase multisport. Il pourrait se faire du côté du futur pôle d'échange multimodal (PEM), où un terrain est dédié aux infrastructures sportives. Ce projet pourrait voir le jour d'ici 3 à 4 ans. À Seynod aussi, il y a le projet immobilier des Trois Fontaines avec un quartier qui va prendre de l'ampleur en termes d'habitants. On n'en est qu'à l'ébauche, mais un équipement sportif est bien inscrit.



En chiffres

Annecy compte **38 000** licenciés tout clubs sportifs (subventionnés par la Ville) confondus. Le tennis, le ski et le football sont les sports les plus représentés sur le territoire. Avec **313** équipements sportifs (dont 30 gymnases, 24 salles spécialisées, 57 équipements en accès libre), la ville se classe **39ème** par rapport aux villes de même strate en termes d'infrastructures. « *On est sous doté* », regrette Catherine Allard, maire adjointe aux sports.

du CSAV Handball, de Roc Evasion (escalade) et d'Allobroge gymnastique. CSAV Handball - Jérôme Helfenstein

Pas encore terminé, le nouveau gymnase de Saint-Jorioz est déjà pris d'assaut

D'ici ce printemps, la commune de Saint-Jorioz va pouvoir bénéficier d'un gymnase flambant neuf.

Ces travaux de réhabilitation et d'extension, débutés en avril 2023, avaient un objectif : « *Satisfaire les besoins des clubs sportifs de la rive Ouest du lac d'Annecy* », explique l'édile Michel Béal, le projet étant issu d'une entente avec 6 autres communes (Duingt, Entrevernes, Leschaux, La Chapelle Saint-Maurice, Saint-Eustache, Sevrier).

Plus de créneaux pour les associations

Avec son espace dojo, son mur d'escalade de 15 mètres de hauteur et sa grande salle omnisports, le nouveau gymnase va faire des heureux. Il va pouvoir offrir plus de créneaux disponibles aux associations. Certaines étaient contraintes de « *démarrer leur entraînement tardivement, entre 21h et 23h, parce qu'il y*

avait peu de créneaux disponibles », précise le maire de Saint-Jorioz.

Mais aussi des envieux. Face au manque criant d'infrastructures à Annecy, le complexe fait office d'exception. Basket-ball, badminton, floorball, tir à l'arc, volley-ball... Les clubs sportifs ont déjà pris d'assaut le nouveau gymnase alors qu'il n'est même pas encore terminé. Quelques clubs annéciens, qui subissent un manque d'infrastructures, étaient même intéressés mais ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir. Conscient du problème, Michel Béal mesure « *sa chance* » d'avoir pu « *valoriser et optimiser cet espace, une ancienne décharge située à l'entrée de la commune, et pouvoir offrir ce lieu aux associations* ». Toutefois, il précise que les créneaux en journée, jusqu'à 16h30, seront utilisés par le collège Jean Monnet, ainsi que l'école élémentaire.



A Saint-Jorioz, le nouveau gymnase devrait ouvrir d'ici mai 2025.

Critérium du Dauphiné : la tournée d'adieu de Bardet passera à Combloux et Domancy

La Haute-Savoie et la Savoie se partageront les plus belles étapes de montagne de ce 77^e Critérium du Dauphiné (8-15 juin) qui sera la toute dernière course de Romain Bardet. Dont un alléchant triptyque Madeleine-Croix-de-Fer-Valmeinier 1800.

PAYS DE SAVOIE

On en salive déjà ! Le Pays de Savoie pouvait difficilement rêver de meilleur scénario dans le parcours dessiné par Amaury Sport Organisation (ASO) du 77^e Critérium du Dauphiné, cette grande répétition du Tour de France où les principaux favoris viennent souvent s'étalonner à quelques semaines de la Grande Boucle, du 8 au 15 juin 2025. C'est simple : tous les cadors ont déjà les yeux rivés vers les deux Savoie depuis la révélation du parcours, et ses trois étapes alpestres qui seront indéniablement le juge de paix. Au terme de cinq premières étapes sans grandes difficultés, Jonas Vingegaard, Tadej Pogacar, Remco Evenepoel – candidats déclarés à la succession de Primož Roglič – et les autres gros poissons passeront un premier gros test

sur la sixième étape faisant la part belle à la Haute-Savoie et au Faucigny, Bellegarde-sur-Valserine-Combloux (139,1 km), et son final en bosse exigeant, en enchaînant côte de Domancy (2,4 km à 8,6 %, 2^e cat.) et côte de la Cry (2,7 km à 8,2 %, 2^e cat.), sur les hauteurs de Combloux.

Et ça, ce n'est que le plat de résistance. Avec un week-end de montagne terrible 100 % savoyard : une étape-reine courte (132,1 km) mais très pentue le samedi 14 juin, sans un mètre de plat, propice aux défaillances et à une bagarre mémorable entre les cadors, avec un tryptique on ne peut plus alléchant de trois cols classés hors-catégories, l'interminable col de la Madeleine, gravi depuis Grand-Aigueblanche (24,6 km à 6,2 %), le col de la Croix de Fer (22,4 km à 6,9 %) avant l'ascension finale, vers la station de Valmeinier 1800 (16,5 km à 6,7 %).

Qui de Pogacar ou Evenepoel, grands spécialistes des offensives à plus de 50 bornes de l'arrivée, dégainera l'offensive la plus lointaine sur ce terrain de jeu idéal pour faire de gros écarts ?



L'Annemassien Aurélien Paret-Peintre, passé cet hiver à la Soudal-Quick Step, se sentira comme à la maison sur ce Critérium du Dauphiné. Photo d'archives.

Les grands perdants de la veille auront une dernière opportunité de renverser le gé-

néral dans une huitième et dernière étape de nouveau 100 % savoyarde, entre le Val-d'Arc et le Plateau du Mont-Cenis (133,8 km), avec deux ascensions de choix, le col de Beaune (6,6 km à 6,8 %) et le col du Mont-Cenis (9,6 km à 6,9 %).

Romain Bardet trouvera un terrain de jeu idéal pour conclure son immense carrière sur un feu d'artifice, au lendemain du Tour d'Italie, sur un parcours taillé pour ses qualités et dont la troisième étape partira de Brioude (Haute-Loire), sa

ville natale, en guise d'hommage à l'Auvergnat de la Picnic PostNL. Le premier maillot du Tour de France 2024 a annoncé depuis longtemps qu'il raccrocherait le vélo à l'issue de ce Critérium du Dauphiné 2025.

ALEXANDRE MAZEL

Islande, Terre de Feu & de Glace

CROISIÈRE 12 JOURS / 11 NUITS - du 15 au 26 juillet 2025

Abonné(e)s : à partir de 6'085 €
Non abonné(e)s : à partir de 6'160 €
par personne, cabine double supérieure
chambre single avec supplément



EXPLORIS
EXPEDITIONS & CRUISES

Vous allez aimer

Vols directs et pension complète

Vols directs Islandais au départ de Genève, transferts et forfait boissons inclus.

De nombreuses excursions incluses

Découvrez la nature brute de l'île, sa faune et sa flore encore préservées.

Des invités prestigieux pour des conférences passionnantes à bord

Dont Jean-Louis DEBRÉ, Homme Politique Français et Valérie BOCHENEK, artiste et créatrice.

ITINÉRAIRE:

Jour 1 : Genève ➔ Reykjavik
Jour 2 : Reykjavik
Jour 3 : Heimaey, Îles Vestmann
Jour 4 : Djúpvogur
Jour 5 : Seydisfjörður

Jour 6 : Grímsey
Jour 7 : Húsavík
Jour 8 : Dynjandi (Fjallfoss)
Jour 9 : Reykjavik
Jour 10 : Reykjavik
Jour 11 : Reykjavik ➔ Genève



VOS VOYAGES
BY CULTURE AIR TRAVEL

Pour plus d'informations et réservations, veuillez nous contacter :

DÉPARTEMENT GROUPES
Frédéric PASCAL & Sophie CARUELLE

✉ groupes@vosvoyages.fr

📞 Tél. 07 44 82 54 54

🌐 vosvoyages.fr

Scannez moi



La Vendée & le Puy du Fou

CIRCUIT 8 JOURS / 7 NUITS - du 01 au 08 septembre 2025

Abonné(e)s : à partir de 1'760 €
Non abonné(e)s : à partir de 1'835 €
par personne, chambre double
chambre single avec supplément



PUYDUFOU

Vous allez aimer

Un hôtel pour tout votre séjour

Idéalement situé à Chantonay (85).

Un itinéraire entre mer et bocages

Des visites variées, mêlant Histoire, patrimoine local et visite du parc du Puy Du Fou.

Une soirée de spectacle époustouflant

Assistez à la Cinescénie du Puy Du Fou, une fresque géante retraçant 7 siècles d'Histoire, du Moyen-Age à la seconde Guerre Mondiale.

ITINÉRAIRE:

Jour 1 : Haute Savoie ➔ Chantonay
Jour 2 : Parc du Puy Du Fou
Jour 3 : L'Historial de la Vendée & Le Marais Poitevin
Jour 4 : Le Puy Du Fou
Jour 5 : Château Féodal de Sigournais
Jour 6 : Luçon et la Cinescénie du Puy Du Fou
Jour 7 : La Côte de Lumière
Jour 8 : Chantonay ➔ Haute-Savoie



Un camion de matières dangereuses se renverse sur la VRU

Mercredi 12 février, un important dispositif de secours a été déployé après qu'un camion transportant des matières dangereuses s'est renversé sur la VRU de Chambéry.



Un important dispositif de sécurité a été mis en place autour de l'accident.

CHAMBÉRY

Selon les informations du Préfet de Savoie, un camion transportant de l'acide sulfurique s'est renversé en début de matinée ce mercredi 12 février en quittant la VRU dans le sens Chambéry-Aix au niveau de la bretelle 13.10 donnant accès au péage de l'A43 direction Lyon.

La bretelle a dû être fermée et le conducteur désincarcéré,

après que son camion s'est renversé. Un important dispositif de sécurité a été mis en place autour de l'accident, et l'intervention des sapeurs-pompiers, dont certains spécialistes en risques chimiques, a duré plusieurs heures. « Un périmètre de sécurité de 100 mètres a été établi pour assurer la sécurité de la population et rendre possible une intervention des sapeurs-pompiers en sécurité, le produit étant irritant et corrosif » a indiqué la Préfecture.

La circulation très perturbée

La circulation a donc été assez perturbée aux abords de la sortie, notamment aux heures de pointe. Le chauffeur du poids lourd, légèrement blessé, a été transporté vers le centre hospitalier Métropole Savoie. « Une fuite de faible débit au niveau de la citerne qui contient de l'acide sulfurique a été constatée », a indiqué la Préfecture. En conséquence, une intervention de grande ampleur a eu lieu durant toute l'après-midi et une partie de la nuit pour endiguer la fuite, pomper le contenu de la citerne et

le transférer dans un autre camion-citerne, puis procéder au dépotage et au relevage du poids lourd. Ces opérations ont débuté autour de 18 heures, et se sont terminées vers 1 heure du matin. Elles se sont « bien déroulées » selon la Préfecture.

« Après les opérations de nettoyage et de remise en état de la chaussée, les deux voies de la bretelle 13.10 ont été rouvertes ce jeudi 13 février vers 5 heures. » La Préfecture précise aussi « qu'aucune pollution n'est à signaler ».

AXELLE FRANCKE ET AUBANE LEMAIRE

4 personnes interpellées après le cambriolage d'un hôtel



Les faits se sont déroulés dans la rue Jean-Louis Victor Bias d'Aix-les-Bains. Capture d'écran Google Maps

AIX-LES-BAINS

Dimanche 16 février, à 4h20 du matin, la police d'Aix-les-Bains est appelée à l'hôtel Les Loges du Park. Le veilleur de nuit vient de constater que quatre personnes se sont introduites dans l'hôtel. À son arrivée, l'équipage police-secours tombe nez à nez avec une Renault Clio dans laquelle se trouvent les quatre cambrioleurs. En voyant les forces de l'ordre, le conducteur fait marche arrière, percute une voiture en stationnement, puis reprend sa route et fonce droit vers les policiers, qui doivent s'écarter pour ne pas être blessés. La voiture sort du parking en endommageant les barrières et part dans les rues d'Aix-les-Bains.

Une brève course-poursuite

Mais les policiers parviennent à le suivre. La course-poursuite est cependant de courte durée : la voiture est abandonnée par ses occupants sur l'avenue de

Marlioz. Deux personnes sont interpellées sur place, mais deux autres, dont le conducteur, parviennent à s'échapper. Ce dernier laisse derrière lui une sacoche contenant sa pièce d'identité.

Finalement, les deux fuyards se sont présentés d'eux-mêmes au commissariat d'Aix-les-Bains et ont, comme leurs complices, été placés en garde à vue. Le conducteur de la voiture, un homme âgé de 20 ans et originaire de la région chambérienne, a été présenté au parquet lundi 17 février et a été écroué en attente de son jugement pour refus d'obtempérer aggravé par mise en danger d'autrui, vol et dégradation. Il est, en plus, sous le coup d'une annulation de permis de conduire. Son autre complice qui avait fui a été convoqué à la Maison de justice et du droit pour complicité de conduite malgré l'annulation du permis de conduire.

D'après la police, cette expédition dans l'hôtel s'est soldée par le vol... de linge de lit.

Du carrelage tombe d'un immeuble, un périmètre de sécurité mis en place

CHAMBÉRY

Dimanche 16 février au matin, environ 1m² de carrelage s'est détaché de la façade d'un immeuble de la rue Vieille monnaie à Chambéry. D'après la Ville de Chambéry, « les premières suppositions sont que l'alternance de gel et de soleil de ces derniers jours a conduit à l'éclatement des carreaux » sur cet immeuble des années 1960.

Rapidement suite à cette chute du carrelage, les pompiers ont effectué une purge de la façade et « l'astreinte de la Ville s'est également rendue sur place pour mettre en sécurité la zone (sécurisation de l'éclairage, périmètre de sécurité et nettoyage). » Des décorations, récemment installées dans la rue, ont été retirées par sécurité et seront

réinstallées « une fois la situation régularisée ». Malgré le périmètre de sécurité, le passage reste possible sur le côté de la rue pour les piétons et vélos. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun dégât n'a été relevé sur la voirie.

Quelles suites ?

L'immeuble étant privé, la façade et sa sécurité relèvent de la copropriété. « Une réunion s'est tenue sur site lundi 17 février et le service prévention des risques de la Ville de Chambéry a demandé au syndic de réaliser un sondage complet de la façade par une entreprise spécialisée », précise la mairie. Le périmètre de sécurité ne sera levé que lorsque ce sondage aura été effectué « et les recommandations qui en découlent mises en œuvre ».

« D'une manière générale, ces décrochements sont des phénomènes difficilement prévisibles. La Ville de



Un périmètre de sécurité a été mis en place.

Chambéry suit les situations dès qu'elles sont signalées en lien avec les syndicats et peut, en cas de non-ac-

tion du syndic, prendre un arrêté de péril », conclut la municipalité.

A.L.

Ils tentent de passer du tabac et du cannabis dans la prison

AIX-LES-BAINS

La livraison a été infructueuse. Samedi 15 février, aux alentours de 1h25 du matin, la police est intervenue à la maison d'arrêt de Chambéry. Trois personnes s'apprêtaient à lancer des paquets par-dessus l'enceinte de la prison et ont été surprises en plein acte.

Selon la police, la surveillance était déjà accentuée sur le secteur car plusieurs personnes avaient déjà tenté de faire passer des paquets dans la prison. En huit jours, deux séries d'interpellations ont eu lieu. Lorsque la police est arrivée en renfort le 15 février, les individus ont pris la fuite à pied, mais ont été rapidement rattrapés et interpellés.

Il s'agit de Chambériens âgés de 16, 18 et 19 ans, qui ten-



Trois personnes ont été interpellées. Capture d'écran Google Maps

taient de faire entrer des cigarettes, classiques et électroniques, ainsi que du cannabis. Ils ont été placés en garde à vue et remis en liberté dès le samedi soir. Le mineur est convoqué devant le juge des enfants en mars, tandis que les deux majeurs sont convoqués devant le tribunal judiciaire en juillet pour remise illégale d'objets à détenus.

A.L.

Armé d'un couteau, il voulait s'en prendre aux femmes : les images de l'intervention

L'Essor Savoyard s'est procuré une vidéo amateur de l'intervention des gendarmes dimanche 16 février 2025 à Meythet. Ils ont neutralisé un adolescent armé d'un couteau et qui se montrait menaçant, d'après le parquet d'Annecy.

MEYTHET

Dimanche 16 février 2025, en plein centre de Meythet, une commune déléguée d'Annecy. Peu après 12h30, à l'heure du repas, les derniers commerces ont fermé et il n'y a pas foule sur la place Jean-Jaurès. « En général, c'est calme ici », confie un riverain. Sauf que ce jour-là est arrivé un incident « pas habituel ».

« J'entends une balle »

Notre témoin était « dans (sa) chambre » lorsqu'il est arrivé. « J'ai entendu du bruit, j'ai regardé par la fenêtre. J'ai vu le monsieur par terre avec les gendarmes qui lui faisaient un garrot », raconte-t-il. « Il avait l'air assez jeune. » Effectivement, l'individu en question est un adolescent de 17 ans armé d'un couteau dont le comportement – dans un live Tik Tok, il menaçait de s'en prendre à des femmes – a entraîné une intervention des gendarmes. Et le bruit que le riverain a entendu est un « coup de feu ».

« Au moment où j'allais sortir avec un collègue à moi, au moment où j'ouvre la porte, j'entends une balle en fait », se souvient un autre jeune riverain. Il aperçoit la scène « par la vitre de l'entrée » de son immeuble. Sans voir précisément ce qu'il se passe : « Ils étaient plusieurs autour de lui, du coup j'ai pas vu ». « Le gars qui a menacé, il a trébuché là-bas, il est tombé. Après, les policiers l'ont attrapé », explique-t-il.



Les gendarmes, les pompiers et le Samu interviennent sur la place Jean-Jaurès de Meythet, dimanche 16 février. Capture d'écran

Une vidéo amateur de l'opération

Sur la vidéo amateur que l'Essor Savoyard a pu se procurer, on aperçoit quatre véhicules de gendarmerie, un à l'angle de la route de Frangy et de la rue François-Vernex et trois sur la place Jean-Jaurès. Un fourgon de pompiers est également stationné, bientôt rejoint par une voiture du Sa-

mu. Une dizaine de gendarmes sont déployés sur place. L'adolescent est d'abord placé sous une couverture de survie, puis installé sur un brancard et transféré dans le véhicule des secours. D'après les informations du parquet d'Annecy, il a été blessé par balle à la jambe et ses jours ne sont pas en danger. Alors que son comportement était menaçant, les gen-

darmes l'ont neutralisé. Sur les images, des petits plots jaunes numérotés sont disposés sur le sol, marquant l'emplacement des éléments importants pour l'enquête.

Aucune trace dans la rue

Revenus sur les lieux, place Jean-Jaurès, lundi 17 février, nous avons pu constater l'absence de trace de l'affaire de la veille. Si certains habitants

ont aperçu des forces de l'ordre ou entendu des sirènes dimanche, beaucoup ont appris la nouvelle en suivant les informations locales ou nationales.

D'autres ne sont pas du tout au courant de ce qui s'est joué ici 24h auparavant. « À Meythet, il ne se passe jamais rien », s'amuse une passante. Pas cette fois.

MAXIME PETIT

C'est quoi la mouvance « incels » ?

Selon le magazine *Le Point*, cette mouvance née dans les pays anglo-saxons aurait de plus en plus d'adeptes en France. Plusieurs phénomènes violents ont été orchestrés par des incels. En 2018, un homme a tué dix personnes, dont huit femmes, dans un attentat à la voiture-bélier à Toronto. L'idéologie incel s'est propagée sur les réseaux sociaux et forums en ligne, où le viol est érigé au-dessus du sexe consenti. De manière générale, il s'est construit en opposition au mouvement #MeToo et au féminisme. Suivi par plus de 10 millions de personnes sur X, l'influenceur britannique Andrew Tate est l'incel le plus connu. Il avait déclaré sur ses réseaux sociaux que les femmes devaient « assumer la responsabilité » des agressions sexuelles qu'elles subissaient.

à regarder sur [rEssor.fr](https://www.essor.fr)



Que sait-on de l'adolescent armé d'un couteau neutralisé à Meythet ?

Que s'est-il exactement passé à Meythet (Annecy) dimanche 16 février ? La neutralisation d'un adolescent par le tir d'un gendarme a fait les grands titres de l'actualité nationale. Le parquet d'Annecy a apporté des précisions en début de soirée dans un communiqué. D'abord sur les circonstances. Tout a commencé à 12h36 par une alerte de Pharos, la plateforme gouvernementale de signalement des contenus et comportements en ligne illicites. Elle a fait suite à un live sur le réseau social Tik Tok dans lequel l'adolescent menaçait de s'en prendre à des

femmes avec un couteau.

« Proche de la mouvance incel »

On en sait plus également sur le profil de l'auteur présumé, un adolescent de 17 ans « connu pour être proche de la mouvance incel », a précisé le parquet. Le terme « incel » signifie « involuntary celibate » ou « célibataire involontaire », une communauté en ligne dont les membres se définissent comme incapables de trouver une partenaire amoureuse ou sexuelle. Le jeune suspect, qui présente « des fragilités psychologiques importantes », a été rapide-

ment localisé par les gendarmes de la brigade de Meythet. Ces derniers ont reconnu les lieux où la vidéo a été tournée. Intervenues place Jean-Jaurès, les militaires se sont retrouvés face à un individu « qui sortait de son sac un couteau et se montrait menaçant ».

Tirs de taser et arme à feu

Les gendarmes ont utilisé un taser (pistolet à impulsion électrique) et une arme à feu pour le maîtriser. Alors qu'il était blessé à la jambe, ils lui ont pratiqué les premiers soins jusqu'à son transfert à l'hôpital. Ses jours ne sont pas en danger.

Deux enquêtes ont été ouvertes par le parquet d'Annecy pour « provocation directe à un acte de terrorisme commise au moyen d'un service de communication au public en ligne, menace de mort contre les personnes et apologie du terrorisme ». Elle est menée par la direction de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS) de la direction interdépartementale de la police nationale de Haute-Savoie.

La seconde enquête est ouverte pour « violences avec arme par personne dépositaire de l'autorité publique » et confiée à la section de recherches (SR) de la gendarmerie de Chambéry.



Lundi 17 février, il n'y avait plus de traces de l'affaire sur la place Jean-Jaurès, dans le centre-ville de Meythet.

Entre alcool et traitement médicamenteux, il s'en prend aux gendarmes

Appelés pour un trouble du voisinage, les gendarmes reçoivent un accueil musclé de François, bien décidé à en découdre. L'affaire est présentée à l'audience de comparution immédiate du tribunal correctionnel d'Albertville le 17 février 2025.

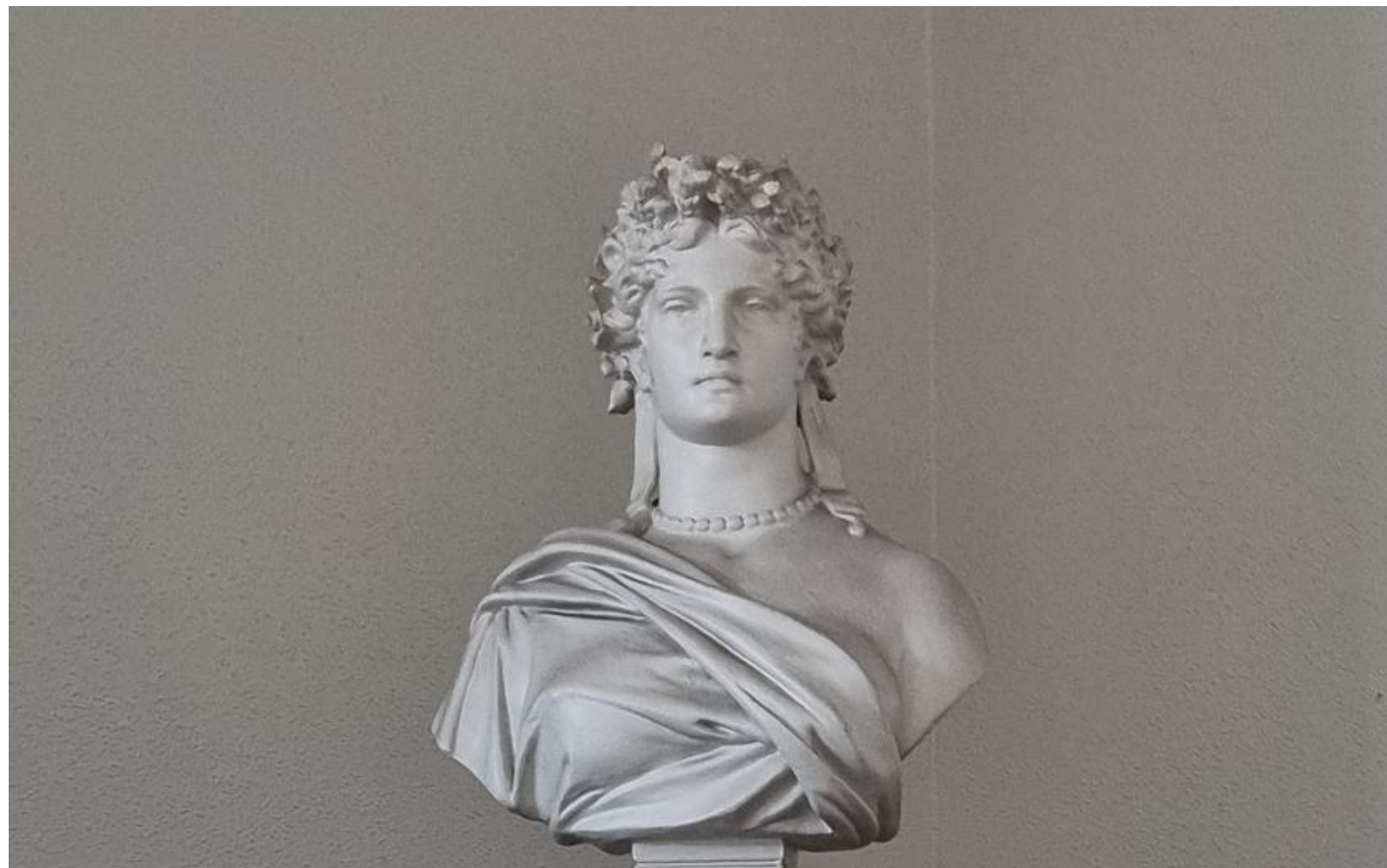
SAINTE-HÉLÈNE-SUR-ISÈRE

Le 12 février à 21h10, les gendarmes sont sollicités pour des troubles du voisinage sur la commune de Sainte-Hélène-sur-Isère. Une femme informe les gendarmes que son voisin, François, l'importune depuis 20 heures, en toquant de manière incessante à sa porte. Ce dernier s'est enfermé à clé chez sa compagne à l'arrivée des forces de l'ordre. Elle indique que l'homme a une dent à son encontre depuis son témoignage, quelques années plus tôt dans une affaire de violences conjugales au sein du couple.

Un taux d'alcool de 1,82 g/litre de sang

La compagne de François, partie dîner chez une voisine, permet aux gendarmes d'entrer dans l'appartement. L'homme, fortement alcoolisé, provoque immédiatement les gendarmes, affirmant vouloir aller chercher « son 9 mm ». Alors que le fils de la voisine tente de demander des explications sur son comportement, François avance violemment, frappant au passage sa compagne et une autre femme venues s'interposer.

Les quatre gendarmes tentent alors de maîtriser l'homme



L'homme avait déjà fait l'objet d'un allongement de son sursis probatoire pour non-respect d'une interdiction de contact avec sa conjointe.

tentant de se relever à plusieurs reprises, assénant coups de tête, de pieds, morsure et doigts dans les yeux des agents. L'interpellation est enregistrée par la caméra piéton. François est alors placé en garde à vue, où sera relevé un taux d'alcool de 1,82

g/litre de sang.

« Je ne me reconnais pas »

Alors que la présidente du tribunal rappelle à François qu'il fait l'objet d'une interdiction de contact avec sa conjointe, l'homme explique sa situation au tribunal. « On

s'est remis ensemble depuis septembre, même si nous n'en avons pas le droit. C'est dur de ne pas voir ses enfants tous les jours. J'ai de très vagues souvenirs de ce qu'il s'est passé ce jour-là. Je ne me reconnais pas. L'alcool a fait des ravages dans ma vie, mais je me soigne. Là, j'ai fait une rechute. »

François avait déjà fait l'objet d'un rappel à la loi et avait vu son sursis probatoire allongé pour non-respect de l'interdiction de contact avec sa compagne. La procureure requiert 18 mois d'emprisonnement, dont six assortis d'un sursis probatoire avec obliga-

tion de soins et interdiction de fréquenter des débits de boissons. La révocation totale de six mois de sursis probatoire est également soulevée.

ESTELLE MARTIN-BORRET

*Les prénoms ont été modifiés.

Le prévenu est condamné à 12 mois d'emprisonnement

L'avocate de François, M^e Masoero, met en avant un dossier paradoxal.

« Une double personnalité »

« François a une double personnalité, calme et sobre au travail mais violent, une fois qu'il a bu dans la sphère privée. Mon client est sous traitement médicamenteux, afin de s'affranchir de sa dépendance à l'alcool. Or, consommer son traitement, des antidépresseurs et de l'alcool a produit un cocktail détonnant, doublant les effets des

verres consommés. Je pense qu'une peine autre qu'un maintien en détention est envisageable afin qu'il puisse poursuivre son travail, ses soins addictologiques et mettre en place des soins psychologiques. »

La décision du tribunal

François est condamné à 12 mois d'emprisonnement aménagés sous forme de Ddse (Détention à domicile sous surveillance électronique), dont six mois assortis d'un sursis probatoire avec

exécution provisoire. Il aura pour obligation de travailler, suivre des soins addictologiques et psychologiques. Il ne pourra plus entrer en contact avec sa conjointe, ou se présenter à son domicile et ne pourra plus fréquenter les débits de boissons. Enfin, les trois mois de sursis probatoires sont révoqués et viennent s'ajouter à sa peine ferme. Il devra également verser 600 euros de dommages et intérêts, à chacun des trois gendarmes, pour les souffrances endurées.



Le prévenu devra également verser 600 euros de dommages et intérêts, à chacun des trois gendarmes, pour les souffrances endurées.

Un ancien directeur de l'hôpital condamné pour harcèlement moral

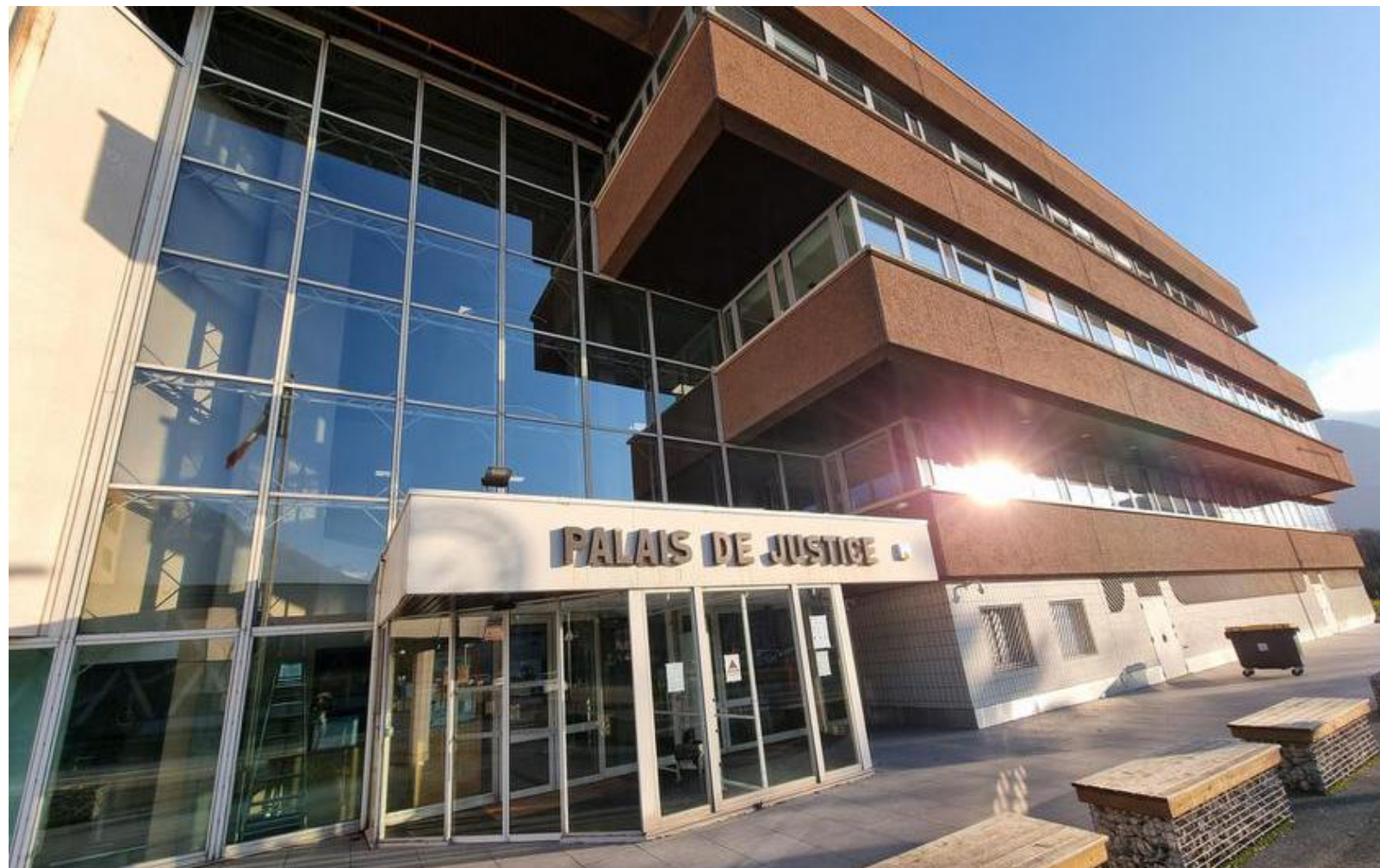
Dénigrement public, mise au placard, inégalité de traitement et réunions après leurs horaires de travail. Voilà ce que reprochent trois cadres de l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice à leur ancien directeur. L'affaire est présentée au tribunal correctionnel d'Albertville, le 14 février 2025.

BOURG-SAINTE-MURICE

Le 26 décembre 2018, Maguy* se rend à la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice, pour porter plainte contre le directeur du centre hospitalier de l'époque, Patrick*, pour des faits de harcèlement moral. Elle explique avoir commencé à travailler en 2001 à l'hôpital, où elle a progressivement gravi les échelons pour devenir cadre en 2014. Deux ans plus tard, un nouveau directeur, Patrick, prend les rênes du centre.

Une dégradation des conditions de travail

Rapidement, les conditions de travail de Maguy se dégradent. Elle est régulièrement convoquée dans le bureau du directeur, de manière inopinée, juste avant la fin de son travail. Elle est fréquemment la cible de dénigrement en privé et lors de réunions, dont elle est avertie sur le fait des tenants et des aboutissants. L'homme lui reproche ses liens avec les acteurs locaux du territoire, allant jusqu'à lui demander des informations sur ses relations intimes et la tenant à l'écart de discussions stratégiques liées à son poste, à cause d'amitiés présumées. Une formation en master, pourtant validée par le prédécesseur de Patrick, lui est également refusée, puis finalement acceptée, sous condition de se rendre dispo-



L'affaire était jugée le vendredi 14 février 2025, au tribunal d'Albertville.

nible pour l'hôpital, obligeant Maguy à louper des journées de formation ou revenir à l'établissement de santé, en surplus de cette dernière.

Trois cadres portent plainte contre le directeur

Rapidement, la santé de Maguy se dégrade, alors qu'elle

doute de plus en plus de ses compétences et que le directeur lui affirme qu'elle est dénigrée également par ses collègues, en plus de ne pas atteindre ses objectifs. Durant ses vacances et les week-ends, les mails de son supérieur hiérarchique s'amoncellent dans la boîte de réception.

Maguy constate également que son bureau est régulièrement visité et fouillé par Patrick. Refusant de se mettre en arrêt dans un premier temps, elle est convaincue par son compagnon, la voyant déprimer, de porter plainte.

Deux autres cadres portent également plainte contre Pa-

trick, pour des faits similaires. Alertée, l'ARS produit un rapport confortant les dires des plaignants, mettant en évidence un « turnover important depuis 2016 », des « changements violents mal préparés déstabilisant les équipes », une « souffrance au travail », « un état de sidé-

ration du personnel au sortir de plusieurs réunions », ainsi qu'un comportement du directeur qualifié « d'agressif », « méprisant » et « exerçant une pression constante ».

ESTELLE MARTIN-BORRET

*Les prénoms ont été modifiés.

« Elle n'avait pas les épaules »

À l'audience, Patrick nie formellement avoir harcelé ses subalternes. « Je suis directeur d'hôpital depuis 25 ans. L'établissement de Bourg-Saint-Maurice était une cocotte-minute qui arrivait à la limite de ses moyens. Normalement, il faut deux directeurs pour un hôpital de cette taille. Je ne suis pas parfait. J'ai commis des maladroites, mais il n'était pas question d'être malveillant. Maguy était mon bras droit, j'avais besoin de ses compétences pour mon premier hiver et il a fallu reporter sa formation. J'ai toujours eu du respect pour les professionnels qui m'entourent, mais Maguy n'était pas respectée par

les médecins. C'était beaucoup pour une femme qui ne venait pas du milieu soignant. »

Maguy, avec beaucoup d'émotion, s'exprime également : « Avant 2016, j'avais une vie stable sur les plans professionnel, social et matériel. Puis on m'a dit « Maguy et le haricot magique, c'est fini. Il va falloir se mettre à bosser ». J'ai essayé de comprendre, mais ce n'était jamais suffisant. J'ai vécu dans la peur, je ne dormais plus et je n'arrivais plus à m'alimenter. J'en venais à espérer un cancer ou un accident pour que ça s'arrête. Depuis le départ de Patrick, tout se passe bien et j'ai retrouvé mon poste ».

Condamné à six mois avec sursis

Le procureur requiert six mois d'emprisonnement avec sursis pour Patrick. Si Patrick est relaxé pour les faits de harcèlement moral pour deux des trois cadres plaignants faute de réitération au sens pénal, il est condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 euros d'amende pour les faits mis en évidence par Maguy. Il devra lui verser 5 000 euros, à titre de provision sur le préjudice subi en attendant qu'une expertise soit menée en vue d'une audience sur intérêts civils, en novembre.



Le procureur requiert six mois d'emprisonnement avec sursis pour Patrick.

Diabète : des innovations pour mieux vivre avec la maladie

Près de 64 millions d'Européens sont touchés par le diabète de type 2. Un rapport publié par Abbott dévoile des perspectives prometteuses pour améliorer le quotidien des patients.

Le rapport « Le futur de la prise en charge du diabète » publié par Abbott souligne l'importance de l'innovation technologique dans la gestion quotidienne du diabète. Des outils comme le système FreeStyle Libre, permettent aux patients de mesurer en continu leur taux de glucose. Ces capteurs fournissent des données précieuses qui aident à ajuster précisément l'insuline et à mieux comprendre l'impact de l'alimentation et du mode de vie sur sa santé.

Pompes à insuline intelligentes

Les progrès ne s'arrêtent pas là : des dispositifs plus avancés, comme les pompes à insuline intelligentes associées à des capteurs, permettent un ajustement automatique du traitement en fonction des variations de la glycémie. Ces technologies de gestion en boucle semi-fermée rendent le contrôle du diabète plus précis, réduisant ainsi les risques d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie. Ces technologies pour l'instant réservées au diabète de type 1 permettent de travailler sur des solutions adaptées à d'autres

types de diabète.

« Ces innovations technologiques nous permettent de comprendre et de partager des informations sur le diabète de nos patients que nous ne connaissions pas avant. Nous n'avons pas fini d'en voir les évolutions comme l'intégration de l'IA pour l'analyse de ces données, la personnalisation de technologies de plus en plus miniaturisées », indique le Pr Michael Joubert, Chef du service de diabétologie du CHU de Caen.

Diabète de type 2, un enjeu majeur

Parmi les défis identifiés dans le rapport, l'enjeu majeur est de prendre conscience de l'importance du diabète de type 2 avec une augmentation croissante de la prévalence. Les experts pensent que fournir des structures d'accompagnement qui intègrent la gestion du poids, l'équilibre de la santé mentale, des aides comportementales et un programme éducatif sera déterminant dans sa gestion. Le rapport évoque la prévention pour les personnes dites pré-diabétiques, en insistant sur l'importance de la détection



Les experts européens ayant contribué à ce travail prospectif insistent également sur la nécessité d'une collaboration renforcée entre les différents professionnels de santé. Photos Shutterstock

précoce et d'une surveillance rapprochée pour éviter la progression vers le diabète de type 2. Les experts sont convaincus que si l'utilisation de la mesure en continu du glucose était disponible plus tôt, celles-ci pourraient améliorer la prise en charge de manière significative.

Sport : prévenir la spirale des blessures...



Le dicton des sportifs : « pour ne pas avoir un genou dans la boîte à gants, le temps de repos est important avec un bilan médical de temps en temps ».

La pratique régulière d'un sport ou d'une activité physique vise le bien-être et la santé globale. Encore faut-il être en mesure de tenir éloignée la maudite blessure musculaire ou tendineuse, susceptible de se répéter à la même localisation voire à distance, par effet de compensation. D'une manière générale, les bases de la prévention de la blessure reposent sur un incontournable duo : une alimentation saine et équilibrée, limitant les apports en sucres, qui génèrent du gras, le tout accompagné d'une bonne hydratation – au moins 1,5 litre par jour (de l'eau en priorité). Et un sommeil sans... dette ! Saviez-vous que notre organisme et en particulier les micro-traumatismes occasionnés durant la pratique sportive, se régénèrent durant nos nuits et nos siestes ? Alors ne lésinez pas sur ce sommeil et respectez vos besoins, très différents d'une personne à un autre.

Un suivi médical

Pour le reste, d'autant plus si vous pratiquez une activité de façon très régulière et/ou intensive (course à pied, natation...), la prévention de la blessure passe par quelques examens médicaux tout aussi réguliers : un bilan complet, chaque hiver, surtout si vous avez plus de 45 ans ; une visite annuelle chez le dentiste pour éliminer les risques d'infection (caries)... susceptibles de favoriser de sournoises blessures à répétition type tendinites. Mettre toutes les chances de son côté signifie également bien s'échauffer avant un entraînement ou une compétition et s'hydrater, par temps chaud comme par temps froid. Et bien sûr, il s'agit d'être à l'écoute de son corps. Vous vous sentez fatigué ? Adaptez votre pratique en supprimant une séance ! Bon nombre de blessures (entorses) surviennent sur des organismes fatigués...

Alimentation et ménopause : les bons réflexes

La ménopause se caractérise par une chute des taux de progestérones et d'œstrogènes, les hormones sexuelles féminines. Parmi les symptômes (bouffées de chaleur...), « nous pouvons constater une prise de poids, engendrée par différents phénomènes », souligne Laetitia Viollet, diététicienne-nutritionniste. « Nous observons une perte de masse musculaire qui va aboutir à une diminution du nombre de calories brûlées par notre corps. Résultat, si l'on mange la même chose qu'auparavant, on aura tendance à prendre du poids ».

Des grandes règles

Plus que jamais, il s'agit « d'optimiser l'équilibre alimentaire ». En pratique, chaque repas doit comporter une portion : de protéines (viande rouge ou blanche, poisson ou encore œuf ou jambon blanc) pour « lutter contre la diminution de la masse musculaire » ; de féculents (riz, pâtes, blé, quinoa...), Laetitia Viollet insistant sur le fait qu'« il ne faut pas

les supprimer car ils permettent de maintenir la satiété et éviteront d'avoir faim trop rapidement après le repas. Ce qui limitera le grignotage » ; des légumes pour les fibres, les vitamines et les minéraux (davantage préservés par la cuisson à la vapeur) ; de laitage (yaourt, fromage, fromage blanc...) en évitant, selon la spécialiste, le 0% pour conserver un maximum de calcium et de vitamine D, ce qui est un bon point dans la prévention de l'ostéoporose.

Quid du sucre ?

Quelle place pour le sucré ? Il ne doit pas être banni pour autant. « Il active les hormones du bien-être donc fait plaisir », reprend-elle. « Le retirer peut être source de frustration avec le risque ensuite d'une consommation excessive ». Alors rien n'empêche d'intégrer une part de gâteau ou autre sucrerie « de façon occasionnelle, une à deux fois par semaine ».



Puisque vous insistez, c'est ok pour une coupe de champagne de temps en temps mais pas au petit-déjeuner. Photo Vlada Karpovich

Comment lui apprendre à se brosser les dents ?

Il n'est jamais trop tôt pour prévenir l'apparition des caries et sensibiliser votre enfant à une bonne hygiène dentaire. Même si ses gestes ne seront pas totalement efficaces avant 6 ans, encouragez-le à se laver les dents lui-même dès 4 ans.

Dès 4 ans, le laisser faire seul

Avant même l'apparition des premières dents, il est conseillé de passer une compresse imbibée d'eau sur les gencives des bébés. Quand les premières quenottes percent, un brossage quotidien très doux réalisé par vos soins avec de l'eau est recommandé. A partir de deux ans, il faut passer à deux brossages par jour avec un dentifrice fluoré à condition qu'il sache le recracher. A 4 ans, votre enfant peut se lancer seul, sous votre regard attentif. Si vous le faites tout le

temps à sa place, il n'aura pas l'occasion d'apprendre. Vous n'êtes pas totalement rassuré ? Puisque les experts préconisent de se laver les dents 2 fois par jour pendant 2 minutes, faites-le chacun votre tour. Vous le matin quand vous êtes pressés. Lui le soir quand vous avez davantage de temps.

D'abord les dents du bas, toujours...

Pour lui apprendre la bonne technique pour se brosser correctement les dents, d'abord celles du bas, puis celles du haut, sans en oublier aucune, placez-vous derrière lui, face à un miroir. Puis demandez-lui d'imiter vos gestes. Pour le motiver, laissez-lui acheter son modèle préféré. Assurez-vous simplement qu'il soit adapté à sa tranche d'âge (avec une petite tête).

Robert De Niro face à une cybermenace

Le grand Robert De Niro fait ses premiers pas sur le petit écran. Il est l'homme de la dernière chance dans la minisérie politique *Zero Day*, proposée le 20 février sur Netflix.

SÉRIE

Trois ans après le film de gangsters *The Irishman* de Martin Scorsese, Netflix remet Robert De Niro sur le devant de la scène. Considéré par beaucoup comme l'un des derniers monstres sacrés de Hollywood, le comédien de 81 ans est à l'affiche de sa toute première série : *Zero Day*. Ce thriller conspirationniste est à découvrir le 20 février sur la plateforme.

L'homme de la situation

En projet depuis près de deux ans mais retardée en raison de la grève de 2023, cette fiction politique a été créée par Eric Newman (à qui l'on doit notamment la série *Narcos*), Noah Oppenheim et Michael S. Schmidt, journaliste au *New York Times*. Le légendaire Robert De Niro y incarne George Mullen, un ancien Président des États-Unis resté très populaire, qui est appelé à la rescousse par sa remplaçante pour gérer une crise majeure. Il doit l'aider à maîtriser une vaste cyberattaque couvrant tout le territoire américain et limiter la panique et le chaos engendrés par des réseaux de désinformation. Pour mener à bien sa mission, qui est de ramener l'ordre coûte que coûte, il est chargé d'enquêter sur les poten-



Zero Day marque la première incursion de Robert De Niro dans le petit monde des séries. © Netflix

tiels complices et les origines de ce complot technologique de grande ampleur et dévastateur, qui a coûté la vie à des milliers de personnes. La pression est énorme, d'autant plus que les responsables de cette attaque ont envoyé sur tous les téléphones portables de la population un message menaçant : « Ceci se reproduira ». Confronté à une catastrophe sans précédent et la

plus grande atteinte aux libertés jamais mise en place, le temps lui est désormais compté. Mais la cible est-elle réellement celle que l'on pense ?...

Un casting de haute volée

Zero Day est une plongée dans les coulisses du pouvoir qui devrait séduire les amateurs des

théories du complot. Secrets politiques dans les plus hautes sphères de l'État, manipulations, mensonges et fausses pistes sont au programme de cette fiction sous tension qui met aussi en lumière les dérives et les failles de notre société hyperconnectée. En tête d'affiche, Robert De Niro est diablement efficace, comme à son habitude, et colle parfaitement à son personnage

d'homme puissant ayant fait ses preuves mais qui n'est pourtant pas à l'abri d'une trahison ou d'un passé trouble qui ressurgit. Une chose est sûre, De Niro a encore plein d'énergie à revendre. Le comédien, qui est devenu papa en 2023 pour la septième fois, sera notamment à l'affiche du thriller *The Alto Knights*, attendu dans les salles le 19 mars.

VIRGINIE BECK

À noter

Date de sortie : 20 février
Saison : 1
Épisodes : 6
Créateurs : Eric Newman, Noah Oppenheim, Michael S. Schmidt
Avec : Robert De Niro, Lizzy Caplan



SÉRIE

A THOUSAND BLOWS

Saison 1 - 6 épisodes.
Avec Malachi Kirby, Stephen Graham.
Sortie le : 21 février.

Disney+ propose une nouvelle série britannique : *A Thousand Blows*. Créée par Steven Knight (à qui l'on doit *Peaky Blinders*), cette fiction historique nous emmène dans l'East End violent du Londres victorien. On y découvre le destin de Hezekiah Moscow (joué par Malachi Kirby, vu dans *Black Mirror*), récemment arrivé de Jamaïque et fasciné par le milieu de la boxe clandestine. Souhaitant se former au combat, il fera la connaissance de Mary Carr, une chef de gang féminin, incarnée par Erin Doherty (*The Crown*), et devra affronter le redoutable boxeur Sugar Goodson, campé par Stephen Graham (*The Chef*).



SÉRIE

SURFACE

Saison 2 - 8 épisodes.
Avec Gugu Mbatha-Raw, Ari Graynor.
Sortie le : 21 février.

Sophie va-t-elle enfin retrouver toute sa mémoire dans la deuxième saison de *Surface* ? Lancé en 2022 sur Apple TV+, ce thriller psychologique nous présentait une jeune femme ayant tout oublié de sa vie d'avant à la suite de ce qui ressemblait à une tentative de suicide. On partageait alors sa quête d'identité. Dans ces nouveaux épisodes, nous la suivrons jusqu'à Londres, où elle fouillera encore plus loin dans son passé. « J'ai hâte que les fans et le nouveau public nous rejoignent alors que Sophie entre dans le dangereux nouveau monde de son passé », a déclaré l'actrice principale Gugu Mbatha-Raw dans un communiqué.



DOCUMENTAIRE

KEVIN SPACEY UNMASKED

Réalisé par Katherine Haywood.
Avec Kevin Spacey.
Sortie le : 25 février.

Kevin Spacey Unmasked, à voir sur Max, s'intéresse à la personnalité trouble et au passé controversé de l'acteur américain Kevin Spacey. Ce documentaire en deux parties revient sur son parcours, de son enfance à sa carrière, en passant par son influence et les nombreuses accusations de harcèlement et d'agressions sexuelles dont il a fait l'objet – il a pour l'instant été déclaré non coupable dans deux affaires. La réalisatrice Katherine Haywood donne la parole à de nouvelles victimes présumées ayant côtoyé le comédien oscarisé d'*American Beauty* sur les plateaux de tournage ou dans sa vie privée.



SÉRIE

KRANK BERLIN

Saison 1 - 8 épisodes.
Avec Haley Louise Jones, Slavko Popadic.
Sortie le : 26 février.

Urgences et *Grey's Anatomy* n'ont qu'à bien se tenir ! Une nouvelle série dramatique sur le milieu médical s'apprête à voir le jour sur Apple TV+. Intitulée *Krank Berlin*, cette fiction allemande met en exergue le quotidien haletant d'une médecin (jouée par Haley Louise Jones, vue dans *Chère petite* et *Paradise*) à la direction des urgences de l'un des plus gros hôpitaux berlinois. Malgré un système de santé abîmé et un personnel sous-payé, la principale intéressée peut compter sur la force et l'humour noir de son équipe. Les acteurs Slavko Popadic et Şafak Şengül font également partie du casting.

Annonces

AUTOMOBILES

Véhicule de loisirs / Caravaning

CAMPING-CARS



Achète cash meilleur prix, tous types camping-car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaires, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT.
PRO : 06.59.50.45.26 se déplace 7j/7 paiement sécurisé

N° Vert **APPEL GRATUIT**
0800 43 68 29

BONNES AFFAIRES

Matériels et produit agricole

Recherche Round Baller 120x120, presse MD, tracteur, épandeur à fumier, cover crop, semoir à maïs, charrue, moissonneuse batteuse, Herse hydraulique.
PART : 07.63.10.20.41

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Mélanie, femme célibataire et très ouverte d'esprit, aimerait s'amuser avec un homme pour rompre quotidien.

Dispo soir / we sur le 0895 10 23 44 (0,80€/min)

L'Essor LÉGALES Savoyard

En application de l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 22 décembre 2024, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0.187 euros HT pour l'année 2025. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

Nous publions vos
ANNONCES LEGALES

52 FOIS par an



ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLUi GRAND LAC (ex CALB)

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération informe le public que par arrêté n°2025-03 en date du 14 janvier 2025 a été prescrite l'enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Grand Lac (territoire de l'ex-CALB -17 communes).

Le projet de modification n°2 doit permettre les principales évolutions suivantes des différentes pièces du PLUi:

- **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : Modifications d'OAP existantes, création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation...

- **Règlement écrit** : Apporter des ajustements de façon à faciliter l'application des règles, faire évoluer les règles, harmoniser des règles, supprimer des règles, ajouter des règles, corriger des erreurs matérielles...

- **Règlement graphique** : Évolutions en lien avec les modifications des OAP, évolution des emplacements réservés, évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages, évolution de l'identification des changements de destination, évolution des PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global), évolution des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités), évolution de l'identification d'élément patrimonial, évolutions de mise en forme...

Durée de l'enquête

Du 17 février 2025 à 8h30 au 28 mars 2025 à 12h00 précises.

Le commissaire enquêteur

Par décision N° E24000201 /38 du 20 novembre 2024, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble désigne :

- **Monsieur Patrick PENDOLA** en qualité de commissaire enquêteur,
- **Madame Violette RAGUE** en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Constitution du dossier d'enquête publique

Le dossier de modification n°2 du PLUi comprend une **notice explicative valant additif au rapport de présentation, les pièces modifiées des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des règlements écrits et graphiques, l'évaluation environnementale du projet, les avis recueillis ainsi que les actes administratifs réglementaires listés dans l'arrêté relatifs au dossier.**

Ce projet de modification a fait l'objet d'une évaluation environnementale, détaillée dans un rapport dédié. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes (MRAE) a fait part de son avis (n°2024-ARA-AUPP-1497 délibéré le 07/01/2025), qui sera joint au dossier d'enquête publique, ainsi que les avis déjà reçus des personnes publiques associées et des commissions saisies (CDPENAF et CDNPS). L'ensemble de ces pièces seront accompagnées d'un registre d'enquête publique au format papier.

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- au **siège de Grand Lac**, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains,
- dans les mairies des communes d'**Aix-les-Bains** (Service Urbanisme au 9 avenue Victoria), du **Bourget-du-Lac**, de **Brisson-Saint-Innocent**, de **La Chapelle du Mont du Chat**, de **Drumettaz-Clarafond**, de **Grésy-sur-Aix**, de **Le Montcel**, de **Mouxy**, de **Pugny-Chatenod**, de **Saint-Offenge**, de **Tresserve** et de **Trevignin**.

Le dossier de modification n°2 du PLUi Grand Lac étant identique dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans la commune de son choix.

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public au siège de Grand Lac et dans les mairies qui accueillent une permanence du commissaire enquêteur.

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/5895> ou le site de Grand Lac <http://www.grand-lac.fr>.

Recueil des observations et propositions

Les observations et les propositions du public portant sur le projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-CALB) soumis à enquête publique peuvent-être, pendant la durée d'enquête :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante: Grand Lac - Modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-Calb), Commissaire enquêteur - 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex ;
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée enquete-publique-5895@registre-dematerialise.fr **exclusivement du 17 février 2025 à 8h30 au 28 mars 2025 à 12h00 précises,**

- consignées dans le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/5895> **exclusivement du 17 février 2025 à 8h30 au 28 mars 2025 à 12h00 précises.**

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public au siège de Grand Lac et dans les mairies qui accueillent une permanence du commissaire enquêteur.

Toute observation reçue en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

Le registre numérique

Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, seront effectués dans des formats de type « document final », tels que les formats « image » ou « PDF ». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 25 Méga-octets pour les mails et 50 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisé. Au-delà elles devront être adressées au commissaire enquêteur par courrier.

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/5895> et **visible par tous.**

Accueil du public

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

- Communauté d'Agglomération Grand Lac 1500 boulevard Lepic, 73100 AIX-LES-BAINS	Lundi 17 février 2025 9h00 à 12h00 Vendredi 28 mars 2025 9h00 à 12h00
- Mairie d'Aix-les-Bains - Service Urbanisme 9 avenue Victoria, 73100 AIX-LES-BAINS	Mercredi 19 février 2025 14h00 à 16h00 Vendredi 21 mars 2025 9h30 à 11h30
- Mairie de Drumettaz Clarafond 102 route du Chef-lieu, 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND	Lundi 24 mars 2025 16h30 à 18h00
- Mairie de Grésy-sur-Aix 1 place de la Mairie, 73100 GRESY-SUR-AIX	Vendredi 14 mars 2025 16h00 à 19h00 Mardi 25 mars 2025 9h00 à 12h00
- Mairie de La Chapelle du Mont du Chat 192 rue du Solan, Chef Lieu 73370 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Jeudi 27 mars 2025 16h00 à 18h00
- Mairie du Bourget du Lac 7 rue des écoles, 73370 LE BOURGET DU LAC	Vendredi 14 mars 2025 9h00 à 12h00 Mardi 25 mars 2025 14h00 à 17h00
- Mairie de Pugny-Chatenod 70 place de la Mairie, 73100 PUGNY-CHATENOD	Lundi 10 mars 2025 16h30 à 19h00
- Mairie de Saint-Offenge 25 route Sainte-Euphémie, 73100 SAINT-OFFENGE	Vendredi 21 mars 2025 16h30 à 18h30

Clôture de l'enquête publique

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Grand Lac.

Au terme de l'enquête, le projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-CALB) pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, et sera soumis à délibération du Conseil communautaire de Grand Lac en vue de son approbation.

A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au siège de Grand Lac et dans toutes les mairies des communes du PLUi Grand Lac (ex-Calb) aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac.

Informations complémentaires

Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des communes du PLUi. Il fera l'objet d'une parution, **minimum quinze jours** avant le début de l'enquête publique et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux.

Grand Lac est responsable juridiquement du projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-CALB). Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex.

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme - Planification de Grand Lac.

Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Toute l'info locale est dans votre hebdo



L'Essor Savoyard

L'Essor Savoyard

Est édité par la S.A. imprimerie du Messager au capital de 194 348 €
Siège social : **S.A. Imprimerie du Messager - 19, avenue du Pré-Robert Sud CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14**

Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**

Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**

Directrice générale déléguée : **Fanny de LARUE**

Rédacteur en chef : **Thomas DELOBELLE**

Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de la Commission paritaire : 1224C85795

Dépôt légal : à parution

N° ISSN 2117-735X



Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims



Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %.

La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé - pensez au tri.



MOTS FLÉCHÉS - LES SAUCES

Mayonnaise aux herbes et condiments pour accompagner viandes ou poissons

										1	2	3	4	5	6	7
MATÈRE DE FABRICATION SAUCE FROIDE	SAUCE À LA VÉNÉRIENNE	RECUEIL AMUSANT	SAUCE POUR SALADE SAUCE ROSE	SAINT PYRÉNÉEN SUD-EST	SAUCE DU MIX	LE VENTRE VIDE (A...) PAYSANS	ALUMINUM AU LABO	ÔTER LA COQUILLE SPÉCIALITÉ DU SUD	VILLE DU VAUCLUSE	MOLYBDÈNE SAUCE AUX CÂPPES	CIGARETTE SAUCE BLANCHE	SAUCE AU VIN				
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	6	→	→	→	→	→	→
PAREIL AFFLUENT DE LA LYS	→	MESURE DE LONGUEUR ÉDITION	→	→	→	→	→	→	→	→	NATUREL ASSOCIATION OUVRIÈRE	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
VILLE SUISSE	HABILE VOLATILES	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
APPORTA UN SECOURS FLANANT	2	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
COUPA COURT	UN EN ALLEMAGNE ROUE DE POULIE	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
ROULEE VILLE DES LANDES	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
VACHE TACHETÉE	CÉINTURE DE KIMONO	PRÉNOM ABRÉGÉ RELATIF AU REIN	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
SAUCE À L'ESTRAGON ARBRE À POMMES	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
SAUCE ITALIENNE	SERVICE GAGNANT	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 20 avril)
Amour : votre impulsivité ne plaira pas beaucoup à votre partenaire. Travail-Argent : des événements inattendus peuvent transformer vos relations. Santé : bonne période.

Taureau (21 avril - 21 mai)
Amour : votre vie sentimentale est très intense. Travail-Argent : vos conditions de travail devraient peu à peu s'améliorer. Santé : vous serez ultra-dynamique.

Gémeaux (22 mai - 21 juin)
Amour : vous mettez de la gaieté et de l'animation dans votre foyer. Travail-Argent : ne cherchez pas à tout prix à occuper le devant de la scène. Santé : rien à craindre de ce côté-là.

Cancer (22 juin - 22 juillet)
Amour : la vie sentimentale peut être à l'origine de beaucoup d'avantages. Travail-Argent : une bonne nouvelle est à prévoir à l'issue d'un entretien. Santé : quelle pêche !

Lion (23 juillet - 22 août)
Amour : tâchez de contrôler vos pulsions. Travail-Argent : un sentiment diffus de malaise vous gagne. Santé : l'épuisement vous guette alors prenez les devants.

Balance (23 septembre - 22 octobre)
Amour : vous êtes au summum de votre charme. Travail-Argent : travailler dans l'urgence n'est jamais bon pour les nerfs. Santé : lisez et dépensez-vous.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)
Amour : quelques nuages planent au-dessus de vos amours. Travail-Argent : vous remonterez la pente. Santé : vous vous comportez avec excès. Il faut choisir le juste milieu.

Sagittaire (23 novembre - 22 décembre)
Amour : certains bénéficient encore de relations tendres. Travail-Argent : excellentes perspectives ! Santé : mangez plus de fruits et légumes.

Capricorne (23 décembre - 20 janvier)
Amour : c'est le moment d'approfondir les liens existants. Travail-Argent : repensez vos stratégies de budget et d'épargne. Santé : sortez et videz-vous l'esprit.

Verseau (21 janvier - 19 février)
Amour : les célibataires pourraient dénicher l'âme sœur cette fois. Travail-Argent : bon moment pour diversifier vos activités. Santé : vous pourriez soulever des montagnes.

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT
I. Il a du bagou. II. Réduits à néant. Superpuissance. III. Unité de centrale. Cheval de trait léger. Kif-kif. IV. Il est important quand il est droit. Compositeur français. V. Hormone d'urgence. VI. Filtre organique. Transmissible. VII. Fleuve d'Asie. VIII. Étain. Largeur d'étoffe. Tout compte fait. IX. Qui sont portés vers les plaisirs des sens. X. Certains boucs.

VERTICALEMENT
A. Faute grossière de langage. B. Ville écossaise. C. Arbuste aromatique. Note. D. Albanie. Propres à la vieillesse. E. Habitude ridicule. Raison d'être. F. Mettais à l'écart. Possessif. G. On y guinche ! Enveloppe rigide. H. Possédé. Fixer des bornes. I. Poussions jusqu'au bout. Prise de lutte. J. Centième de gray. Et tout le toutim. Sécurité sociale.

SUDOKU MOYEN

						8		9
9	2	1			6	7		8
			8			1		3
2	8	4						6
	7	5			2		4	1
								2
								5
	1	7			8		6	9
	9			5	7		2	3
	4			6				

Solutions de la semaine précédente

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

5	7	2	1	4	3	6	8	9
3	4	8	2	6	9	7	5	1
6	9	1	5	8	7	2	3	4
2	6	9	8	1	5	3	4	7
7	3	5	4	9	2	1	6	8
1	8	4	7	3	6	5	9	2
8	1	3	6	2	4	9	7	5
9	2	7	3	5	8	4	1	6
4	5	6	9	7	1	8	2	3

HORIZONTELEMENT :
I. LUBRIFIANT. II. INDÉCISION. III. ÈS. VAN. RUT. IV. BÉRET. V. TOLLÉ. RIRE. VI. ÉPIA. PIPIT. VII. NESTOR. ÉTÉ. VIII. ANTIROI. UT. IX. ÉON. DURE. X. TORNADE. ER.

VERTICALEMENT :
A. LIEUTENANT. B. UNS. OPEN. C. BD. BLISTER. D. RÉVÉLATION. E. ICARE. ORNA. F. FINE. PRO. G. IS. TRI. IDE. H. AIR. IPÉ. I. NOURRITURE. J. TNT. ÉTÈTER.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie:
- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Belleire le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5889>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:
A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE aux horaires suivants :
- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :
- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels;
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement -, à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé:
- par voie électronique: enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr



ARRÊTÉ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET EN VUE DE L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL DU CHENE AU ROUBIN

Monsieur le Maire de la commune de LOISIEUX informe le public que, conformément à la délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2024 et à l'arrêté 01-2025 du 24 janvier 2025 une enquête publique est organisée sur le territoire de la Commune de LOISIEUX sur le projet vise ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de LOISIEUX du 17 février 2025 au 4 mars 2025 jour de clôture aux heures d'ouvertures le mardi de 14h à 17h

Monsieur de Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations et propositions écrites et orales en mairie de Loieux le 4 mars 2025 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée: directement sur le registre en mairie ou par correspondance à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur à la Marie de Loieux 111 chemin des carmeline 73170 Loieux.

AVIS DE MODIFICATION LE TREFLE PATRIMOINE SAS au capital de 10.000 €
Siège social: 870 Avenue Joseph Fontanet, 73200 ALBERTVILLE 893 000 489 RCS CHAMBERY
Aux termes de l'AGE du 31/01/2025 à effet du 01/02/2025, il a été décidé de nommer:
- en qualité de Président, M. Fabien CHARLET, demeurant 1629 Route des Collets, 73460 VERRENS-ARVEY, en remplacement de la société 2B PARTICIPATIONS, démissionnaire,
- en qualité de Directeur Général, M. Jean-Philippe BOURILLE, demeurant 89, Rue du Rocher de Manettaz, 73800 MONTMELIAN.
Modification au RCS de CHAMBERY.

GS

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 32 Avenue Marechal Leclerc 73000 CHAMBERY 982340606 RCS de CHAMBERY

Par AGE du 02/01/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 126 Allée de Montfermeil 93390 CLICHY SOUS BOIS, à compter du 02/01/2025. Radiation au RCS de CHAMBERY et immatriculation au RCS de BOBIGNY

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

HOLDING L'UNITE

Par acte ssp en date de 07/02/2025, il a été constituée une SASU
Dénomination : HOLDING L'UNITE
Siège Social : 82 rue de salins 73000 CHAMBERY
Capital : 100 €
Objet social : Prestations et animations de société
Durée : 99 ans
Président : Mme Thillou Valérie 82 rue de salins 73000 CHAMBERY
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées: être actionnaire
Immatriculation au RCS de CHAMBERY

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

FIDAL

AVOCATS
7 rue de Lisbonne
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
Tél : 03.90.22.06.30

MAYLEE

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social: Zone d'Activité Commerciale des Marais
73460 Tournon
RCS Chambéry 798 155 479

En date du 10 janvier 2025, l'associé unique décide de transférer le siège social de Zone d'Activité Commerciale des Marais - 73460 Tournon au ZA Carrefour des Vallées - Lieudit Les Grands Marais - 73460 Tournon, à compter du même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis

FIDAL

AVOCATS
7 rue de Lisbonne
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
Tél : 03.90.22.06.30

3CF73

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 191, Montée des Bovardes
73470 NOLAIVASSE
RCS Chambéry 904 574 613

En date du 10 janvier 2025, l'associé unique décide de transférer le siège social du 191 Montée des Bovardes - 73470 NOVALAISE au 76 Rue de la Houille Blanche - 73300 HERMILLON-LA TOUR EN MAURIENNE, à compter du même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis

GS

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 32 Avenue Marechal Leclerc 73000 CHAMBERY 982340606 RCS de CHAMBERY

Par AGE du 02/01/2025, il a été décidé de nommer nouveau président Mme IVANOVA Anka demeurant 7 Résidence Bois du Temple 93390 CLICHY SOUS BOIS, à compter du 02/01/2025 en remplacement de M. IBRAHIMOV Ferdi démissionnaire. Mention au RCS de CHAMBERY

RECTIFICATIFS

Rectificatif

Dans l'annonce parue dans La Savoie du 23/01/2025 concernant ELITE NET, il convient de lire Date de la dissolution et d'effet 07/02/2023



SCP RIGOLLET - GUICHARD- GUICHARD-NOEL-ZURCHER- HECHT
Notaires associés
1 rue de Morimont (90000) BELFORT

Avis de modification

Suivant délibération prise par l'assemblée générale des associés en date du 28 janvier 2025, concernant la société dénommée L'ART DES CHOIX, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à LA PLAGNE TARENTAISE (73210), 188 rue du Télémetro, identifiée au SIREN sous le numéro 937886877 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA PLAGNE TARENTAISE, il a été décidé de modifier l'objet social, initialement mentionné dans les statuts comme suit :
Objet social : exploitation de tous fonds de commerce de bar, restaurant sur place, à emporter, ou en livraison directement ou indirectement, spectacles vivants. Epicerie, commerce de détail d'alimentation générale achat et revente sous toutes formes de divers produits alimentaires, non alimentaires, d'hygiène et d'entretien, Le commerce de matériels (textiles ou sportifs notamment)
En supprimant la mention « spectacles vivants »
Pour avis
Le notaire.

SOCIETE CIVILE TREE OF LIFE

Société civile
au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
10, Rue du Pre de la Danse
Annecy le Vieux
74940 ANNECY
918 229 543 R.C.S. ANNECY

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 17 août 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10, Rue du Pre de la Danse Annecy le Vieux, 74940 ANNECY au le Perrier 73340 LE NOYER à compter du 17 août 2024, et de modifier en conséquence l'article SIEGE des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANNECY sous le numéro 918 229 543 R.C.S. ANNECY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 09/08/2022, a pour objet social propriété, acquisition, mise en valeur, exploitation par bail de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, mise à disposition gratuite, vente de ces mêmes biens, souscriptions de tous emprunts et un capital de 1 000,00 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis
La Gérance

MAIRIES, COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...
Dématérialisez vos marchés sur **proxilegales.fr**



Publiez vos marchés à plus de 18 000 entreprises déjà inscrites sur Proxilegales.fr

Ou remplissez ce bulletin à retourner dans une enveloppe **SANS L'AFFRANCHIR À : LE MESSENGER**
Libre réponse 87271 - 59049 LILLE Cedex

Oui, je m'abonne à L'ESSOR SAVOYARD
ÉDITION DE SAVOIE

Nom _____

Prénom _____

Adresse complète _____

Code postal _____

Commune _____

Tél. _____

E-mail _____

Date _____

Signature _____

Une question ?
Appelez-nous au 03 66 890 100
Appel non surtaxé

L'Essor Savoyard

 **VOTRE ABONNEMENT PAR PRELEVEMENT MENSUEL***

Scannez moi



5.90€

Plus pratique et moins cher !
Le journal dans votre boîte aux lettres chaque semaine

Accès au journal numérique INCLUS + tous les articles du site www.lessorsavoyard.fr

**Sans engagement*

Oui, je m'abonne à L'ESSOR SAVOYARD : Edition de SAVOIE

Mes coordonnées :

Nom

Prénom Date de naissance

Adresse complète

Code postal Commune

Tél. E-mail

Organisme créancier :
Le Messenger

Numéro national d'émetteur
425599

JOIGNEZ À CE BON VOTRE RIB

Date :

Signature OBLIGATOIRE

Bulletin à retourner dans une enveloppe
SANS L'AFFRANCHIR à : LE MESSENGER
Libre réponse 87271 - 59049 LILLE Cedex

Une question ? Appelez-nous au 03 66 890 100 Appel non surtaxé